#### Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers / Couverture de couleur	Coloured pages / Pages de couleur
Covers damaged / Couverture endommagée	Pages damaged / Pages endommagées
Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée	Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
Cover title missing / Le titre de couverture manque	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
Coloured maps /	Pages detached / Pages détachées
Cartes géographiques en couleur	Showthrough / Transparence
Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur  Bound with other material /	Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
Relié avec d'autres documents  Only edition available / Seule édition disponible	Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une
Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.	restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
Additional comments / Commentaires supplémentaires:	

Le Revis Canadienne publicun Album litte Le Revez cananame punteun assum terre-aire et musical, paraissant tous les mois, par li-rations de 32 pages de matières littéraires et à regions de musique. Les douxelivraisons de l'année paget de musique. Les douxelivraisons de l'année paget de musique. Les douxelivraisons de l'année paget de musique. Les douxelivraisons de l'année

I EKNOKA<sup>1</sup>E NO:

A Montreal, AUX BUREAUX No. 15

RUE ST. VINCENT. 2 Quebec, CHEZ M. F. X. JULIEN,

MAISON DE LA CORPORATION.

# a Revue Canadienne.

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTERAIRE INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, REDAUTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

Paraissant des Merdiet-Vendrei

Vol. IV.

Une reque la cett beset avait (c) en la Arc. dour publications of property and prope

PRIX DES ANNONCES. Skilignes et au-dene on, premiere imer- 1972 - 2007 Distingue of au-dene on, premiere imer- 1973 - 2007 Distingue of au-dene on premiere imprison of april 1974 - 2007 Distingue of au-dene on premiere imprison of april 1974 - 2007 Distingue on participation of april 1974 - 2007 Distingue on participation of april 1974 - 2007 Distingue on participation of april 1974 - 2007 Distingue of a public principal 1975 Distingue of a public princi

fenilleton de la Repue Candienne.

#### LE PETIT BOSSU.

Esquisse de mœurs sous le Consulai. CHAPITRE SIXIÈME.

LA NUIT. - LE FANTOME. (Suite et fin).

Adolphine ne tarde pas à venir présenter ses devoir a M. Moulinard dont elle vient d'apprendre l'arrivée à la lairere par le petit bossu qui lui a dit :- Mélicz-vous du notaire! Comment !... mon biensaiteur ? - Justement, parce ou'il joue au bienfaiteur, et que ce n'est pas son

En voyant paraître celle qu'il nomme sa chère pupille, M. Moulinard fait un sourire qui jusqu'a ses oreilles, puis il prend une chaise, la présente à la jeune fille, et s'assied près d'elle ; tout cela se fait avec l'accompagnement du sourire, qui parnît vouloir se prolonger pendant toute la conversation qui va suivre, ce qui promot d'avance des discours bien gracieux,

Vous êtes venu nous voir par un bien mauvais temps, monsieur, dit Adolphine.-C'est vrai, ma belle demoiselle, mais qu'importe le temps quand on va chez les personnes auxquelles on a consacré le sien...

Moulinard ne semble pas mécontent de sa phrase. Adolphine, qui, ninsi que tous les gens d'esprit, n'aime point ce qui est prétentieux, se hate de parler de ce qui l'intéresse.

-Et mon père, monsieur Moulinard, avezvous eu de ses nouvelles, étes-vous parvenu enfin à savoir quelque chose sur lui et ce pau-vre Gustave?....Vous nous aviez promis d'aller au ministère de la guerre..., de la police ..., de voir des personnes qui approchent le premier Consul.

J'ai été partout, mu belle demoiselle, dans tous les ministères; je me suis rendu chez une foule de grands personnages..., j'ai même dépensé beaucoup d'argent : les voitures...; vous concevez qu'on ne va pas chez un grand personnage en petito tenue..., et qu'alors, pour no point crotter ses bas de soie..., j'étuis en has de soie..., on prend des voitures. Mais qu'importent les frais, les dépenses, quand il s'agit de rendre service?... Ah! j'ai toujours pense ainni, moi? Qu'est-ce que je veux? le hien de mes amis, et pas autre chore....Telle fut constamment ma manière de penser...; je n'en changerai pas....

-Mais mon père, monsieur, reprend la jeune fille avec un peu d'impatience, car elle s'aper-

çoit que ce monsieur parle sons cesse de luimême, et se plait beaucoup à saire son élogo.

Votre père !... eh mon Dieu, belle Adolphine, les nouvelles ne sont pas bonnes.... -Grand Dieu !... - C'est-a-dire, on n'en a pas positivement de nouvelles..., mais on assure que, convaincu d'avoir trempé dans une conspiration contre Bonaparte ... -- Convaincu...; mais c'est impossible, monsieur..., il ne peut pas avoir été convaincu! je suis bien certaine, moi, que mon père n'a jamais con-spiré... Lui qui adore la pelite redingote grise ....; car c'était toujours ainsi qu'il appelait le premier Consul...; et quand on adore les gens, on ne clierche pas à leur faire du mal; il me semble que c'est bien clair cela....-Allons! allons! ne nous emportons pas.... Oh! quelle vivacité, quello pétulance!... -Mais achevez donc. monsieur : mon nère? .... —On assure, dis-je, qu'il a été condamné à une prison perputuelle. -O mon Dieu!.... mon pauvre père ! mais où ?.... dans quelle prison est-il?....Qu'on me permette au moins d'aller le trouver..., de partager sa captivité .... On no peut pas me refuser cela, il me -Pardonnez-moi..., on n'admet aucune femme dans les prisons militaires ., cela serait trop dangereux..., elles y semeraient un esprit de rébellion...-Et.. et ce pauvre Gustave ... - Ah! quant à M. Gustave Bloquet, l'aide de camp du général.... c'est disserent..., on pense que celui-là n'est pas prisonnier, vu qu'il n'était pas dans la conspiration....Eh bien !....Eh bien, alors, puisque, depuis six mois, on n'a aucune nouvelle de lui, c'est que probablament il est mort ....-Mort !.... & monsieur, que dites-vous ! ---- Je suis désolé de vous faire de la peine...., mais nous sommes presque tous mortels. -O non, monsieur, je suis sure, moi, que Gustave n'est pas mort !.... En ce cas, puisqu'il ne revient pas près de vous et de sa mère, c'est que probablement il se trouve mieux silleurs; ceci est assez logique, qu'en pensez-

Adolphine ne tronvuit rien à répondre et tenait ses regards baissés vers la terre ; car lorsqu'on a de grandes peines, c'est toujours vers la terre que l'on tourne ses yeux, comme si c'était une consolation de regarder le seul endroit où la douleur ne pourm plus nous atteindre.

En ce moment Taquinet revient dans le salle. une serviette à la main et la bouche pleine, en

-Mme Bloquet demande si le hienfaisant M. Moulinard couche ici, car alors elle lui prépare-

rait un lit un peu moelleux.... —Non, non, je retournerai à Paris, répond le notaire avec humeur.-Ah? c'est différent..., pardon de vous avoir interrompu, vous causiez avec mademoi-selle....Vous avez quelque chose à lui dire... —Apparemment,— Vous avez peut-être aussi quelque chose à lui remettre.... Dame! on ne sait pas, quelquefois....

Le notaire crispe ses doigts en murmurant : -Monsieur Tuquinet, voulez-vous bien nous

Le petit bossu se met à rire, en répondant -Ah! ah! ma présence vous gêne.... Je conçois..., c'est juste..., je vais retourner manger, j'ai encore faim ... C'est étonnant comme mon appétit se dévoloppe, depuis que je ne surs plus chez M. Moulinard, je me fais des bosses.... Ma foi, tant pis !.... une de plus ou de moins, quand on y est...., on ne fera pas attention. Et puis je couche ici, moi, on m'a offert un abri pour cette nuit...., j'ai accepté...., un petit coin, le premier venu.... Par consequent je puis laisser ma valise...,ma petite value dana cette salle. . . . d'autant plus que chez la veuve Bloquet on peut être tranquille ! rien ne s'y perd, ne s'y égare ; ce n'est pas comme chez beaucoup de gens que je con-nais. Sans adicu, patron !... Ah ! que je suis bêto! patron, c'est par habitude que je dis ça, mais depuis le temps que je suis à table, je devrais pourtant bien voir que je ne suis plus chez

Puis, sans attendre de réponse. Taquinet salue et s'éloigne; mais en passant contre Adolphine, il trouve encore moyen de lui dire tout bas:

- Méficz-vous de cet honnête homme-là! il n'en faudrait pas une douzaine pour faire un voleur.

-Enfin, murmure le notaire, lorsque le petit bossu est parti, et s'adressent à Adolphine : ma-demoiselle, permettez que nous parlions maintenant d'affaires majeures, d'affaires sérieuses! ... Votre position dans cette maisonnette n'est pas encore convenable pour la fille de ce brave général Desparville, il faut que vous habitiez Paris, que vous ayez une maison montée..., des domestiques à vos ordres....-Oh! mon-sieur Moulinard, vous êtes trop hon! s'écrie Adolphine, mais je vous assure que je me trouve fort bion ici, avec cette bonne manun...., que je console.... tant que je peux, et qui tâche de me consoler aussi. Vous avez bien assez fait pour moi, et j'en serai sans cesse reconnais-sante.... — Pardonnez-moi, charmante fille, cotte position n'est point encore digne de vous Vous aurez tout ce que je viens de vous dire ..., vous brillerez dans le monde... - Moi, pauve fille!....sans parerts...., qui n'ai que vous pour protecteur.....Oh! j'ai trouvé un moyen parfait pour assurer voire sort.... Vous concevez bien que le titre de protecteur est trop vague..., vous ne pouvez pas venir demeurer chez un protecteur jeune..., car je suis encore assez jeune..., mais vons pouvez parfaitement venir habiter chez votre mari; aussi est-ce ma main que je vous offe...

-Votre main !... votre main !... Comment, monsieur Moulinard, vous voulez m'épouser?.... et Adolphine se met à tire, ce qui ne lui était pas arrivé depuis bien longtemps ; mais elle ne pouvait se figurer que le notaire, qui lui faisait l'esset d'un corbeau, put avoir l'idée de devenir son mori.

Moulinard ne sait pas trop comment il doit prendre l'accès de gaieté que sa proposition vient de provoquer. Il se décide à en être flatté, et

tache de rire aussi en répondant : - Eh! oui..., eh! eh! eh!... charmante fille, je veux être votre mari, hi ! hi ! hi !.... nous ferons un ménage ravissant !.... d'abord je suis doux comme un mouton qui n'a jamais été tondu.... Je ferai toutes vos volontés.... -- Ha ça, monsieur Moulinard, c'est pour plaisanter que vous me dites cela, n'est-ce pas 1—Non, belle demoiselle, je parle fort se-rieusement. Je vous épouse, et qui plus est, en vous épousant je vous reconnuis un douaire considérable, et de plus j'achète cette laiterie, et je la donne en toute propriété à cette vieille Bloquet pour qu'elle soit à l'abri de la misero -Ah! monsieur, vous êtes bien bon de nenser toniours à notre sort à vonir..., mais vous savez bien que tout cela ne peut pas se faire. D'abord j'aime Gustave, et c'est 1 ie dois boouser .- Mademoiselle, votro M. Gustave est mort, ou il vous a oubliée pour une autre. Dans l'un ou l'autre cas, il ne vous épousera nas.... —Je ne nuis croire cela ; mais si Gustave m'était infidèle, ce ne serait pas une raison pour que je l'imitasse ; il ne faut pas suivro les mauvais exemples. Ainsi, monsieur, ne pensez plus à tout ce que vous venez de dire...

Le notaire se mouche, sort en tabatière de bergamotte de la poche de sa veste, hume une prise et rénond : - Mademoiselle, il faut que vous deveniez ma femme.... cela est indispensable pour votre bonheur, vous ne pouvez me refuser... Fai préparé notre contrat. et demain je viendrai vous l'apporter à signer.

Adolphine, qui n'a plus envie de rire, s'écric Ne faites pas cela, monsieur, ce serait inutile ; je vous répète que je no veux pas être votre

Le notaire se pince les lèvres et répond d'un ton un peu moins sucré cette fois :

-Mademoiselle, je m'étonne que dans votre position vous refusiez l'offre de ma main ; mais comme cette union assurera à jamais ma félicité, je dois vous dire que si vous me refusiez, je acrais forcé de vous regarder comme fort ingrate envers moi, et comme il n'est pas nécessaire d'obliger continuellement des ingrats, je cesserais do rien faire pour vous et la mère Bloquet, et vous prierais de quittor incontinent cette mai-. Vous êtes jolie, mademoiselle, vous trouverez facilement d'autres protecteurs; mais quant à la ci-devant vivandière, mère de M. Gustave, comme olle est vieille et presque impotente maintenant, elle pourra bien mendier son pain dans les rues ou se chercher une place à l'hônital.

-O mon Dieu !... quel affreux tableau me faites-vous là !.... Mais c'est pour m'effrayer, n'est-co pas, monsieur Moulinard, vous no nous chasserez pas d'ici ?....Si vous refusez de devenir ma femme, je serai obligé de le faire comme je viens de vous le dire, belle demoiselle: c'est une chose arrêtée, et je ne reviens jamais sur ce que j'ai projeté.

-Mais, monsieur, si je vous épouse, je vous rendrai très-malheureux jo ne vous aime pas du tout....Je vous ferai enrager toute la journée d'abord !... Oh! que ceci ne vous arrête pas, vous avez un petit caractère gai et mutin que j'adore....Si je vous épouse, monsieur, jo ne serai plus gaie, au contraire, je pleurerai continuellement.-Les larmes doivent vous embellir nussi, mademoiselle; je pleurerai avec vous si cela peut vous être agréable.-Ah monsieur...je m'étais bien trompée !....je vous croyais bon, généreux, mais je vois que vous êtes un méchant homme.—Mademoiselle, je reviendrai demain aves le contrat, pour avoir votre réponse définitive....—Oh ! je ne con-sentirai jamais à devenir votre femme.—La nuit porte conseil. A demain, mademoiselle.

Le notaire, reprenant son chapes u et son pa-rapluie-riflard, salue profondément la jeune fille et s'éloigne en disant :—Il foudre, bien qu'alle finisse par consentir; elle no voudra pas voir la mère Bloquet manquer de tout, et ma foi! si le général reparait un jour, ce que je ne crois guère, qu'est-ce qu'il aura à me reprocher ? Il voulait donner les trois cent millo francs en don à sa fille. Eli bien ! puisque j'épouse sa fille, j'ai donc le droit de garder les trois cents mille france, il n'y a pas la plus petite objection à faire à cela.

Adolphine no pleumit pas, car elle avait un courage au-dessus de son âge, mais elle était hien triste, bien ahattue, lorsque la veuve Bloquet vint la rejoindre après le départ du notaire. Elle demande à celle qui est devenue sa fille la cause de sa douleur; et Adolphine lui conte son entretien avec M. Moulinard. La mère de Gustave ne peut revenir de sa surprise, elle avait cru le notaire un bon homme.

-S'il nous chasse d'ici, que deviendrons nous? dit Adolphine .-- Nous travaillerous, mon enfant, la Providence no nous mandonnem pas. Et d'ailleurs mon fils ne sera pis toujours abent....,le général nous sera rendu !-- Hélas ! l y a six mois que nous attendos en vain !...

-Mon Dieu ! comme vous avez l'air tristes, mesdames, dit le petit bossu, qui vient de reve-nir dans la salle basse. Ça ne peut pas être le départ de mon ci-levant patron qui vous afflige, ou ca m'étonnerait extrêmement.

Adolphine apprend à Taquinet le sujet de leur tristesse. Le bossu se donne une claque sur le genou, en s'écriant : - La qu'est-ce que je vous avais dit! des méchancetes, des noirceurs! i'en ctais sur . . . Ce pleutre ! ce fease-mathieu, qui veut s'allier à la fille d'un bave....Fi donc ..., est-ce que les hiboux épousent des colibris!....est-ce que les éperviers vont se mettre dans le nid des fauvettes! Mais séchez vos larmes! co mariage ne so fera pas, et on ne vous chassem pas d'ich...., je vous délendmi, je vous protégerai... je no siis pas comment, c'est égal; ayez confiance. Ha personne ne vous en inspire peut-être pas beaucoup, mais les amis, ça no se mesuro pas a la taille, les plus petits sont quelquefois les meilleurs. Il y a un proverbe qui dit: dans les petites boites les bons...., enfin suffit. Mais je suis très-las et je voudrais bien me coucher..., dans le premier coin venu.... je ne suis pas difficile!

On conduit le petit bossu dans une petite chambre où il y a un lit, et Taquinet, enchanté, s'ecrio qu'il va jusqu'au lendemain, ronfler comme son semblable.

La nuit était venue, la journée avait été fatigante pour les deux femmes. La mère de Gustave habitait une pièce située su bout d'un petit corridor, la chambre d'Adolphine vensit ensuite. Les deux amies s'embrassèrent tendrement, et, en as quittant pour aller so livrer toutes deux au sommeil, se dirent :- Si le revenant pouvait venir cette quit..., il nous donnerait peut-être un bob conseil.

La vieille mère est rentrée dans : sa chambre. Adolphine est scule dans la sizone. Mais trop d'émotions l'ont agitée pour qu'elle puisse espé-rer goûter du repos. C'est lorsqu'on en autait le plus besoin qu'il semble nous luir. L'eau va

toujours à la rivière, et le sommeil va trouver

union in Subset Commi

46 E

ceux dont l'âme est en paix. La jeune fille ouvre su fenctre qui donne sur le bois. Le calme de la nuit repose, et, à défaut de sommeil, on peut du moins se procurer ce repos-la. Adolphine pense à son père, qu'elle voudrait tant embrasser, à Gustave qu'elle cut été si heureuse de nommer son époux. Les heures s'écoulent. Minuit sonne. C'est'le moment des revenants. Adolphine se met à géneux dans sa chambre, devant sa feneme, of levant les yeux au ciel, lui adresse avec ferveur cos mots

-Mon Dieu !... si vous permettez que coux que nous nimons viennert nous cons pendant nos rôves, accordez-nioi encore un de nes reves-là, et que cette nuit, en songe, je puisse me aroire prés de ceux que j'aime tant!

Après avoir fait cette prière, la jeune fille se dispose à se mettre au lit, lorsqu'un leger bruit provenant du jardin attire son attention. Elle écoute, il lui semble que quelqu'un marche trèsvite; bientôt le bruit approche, on se dirige vors la maison. Adolphine est tres-omue, et pourtant ce n'est point de la frayeur qu'elle épouve. Les pas retentissent dans le corridor, on va droit à la chambre de la mère de Gustave.

-Oh! c'est le fantôine! se dit Adolphine, c'est lui! bien sur.... Il va voir ma bonno mère, et ensuite il viendra ici... Mais pourtant.... un fantôme...., un reve...., cela ne marcho pas.... Ceci est donc une réalité...., c'est donc vrniment une personne qui vient d'entrer chez nous.... Mon Dieu! qu'est-uc quo cela veut dire.... et que dois-je faire 1-

La joune fille est partagée entre la crainte et un sentiment qu'elle ne peut s'expliquer. Mais Adolphine tensit de son père, cité était brave, et alle veut absolument connaître la cause du bruit qu'elle a entendu. Ouvrant sa porte presque toute grande, elle se cache tlerrière et attond, porsuados que l'on viendra aussi dans sa

En effet, au bout de quelques minutes, marche de nouveau : on sort de chez la pauvre more et l'on approche à petits pas de la cham-bre do la jeune fille ; celle ci a éteint la chandelle, mais la lune colairait une partie de la plece, et assez pour que l'on put reconnaître les personnes.

Le fantôme est entré doucement, il s'est approché du lit de la jeune fille, il s'est penché comme pour la voir dormir, mais un cri part au même moment derrière lui, c'est Adolphine qui est tombée à genoux et murmure :

-Gustave..., mon ami. ..., si c'est' ton ombre qui revient pour hous voir, tu ne me ferns pas de mal...., oh ! non....; je suis bien sûre que coux qui nous aimaient de leur vivant nous niment encore mome quand ils ne sont plus!

- Adolphino! s'ecrie le fantôme, et an même instant la jeune fille, à demi évanouie, se sent soutenue par le bras de Gustave. Elle le regardo, elle presse ses mains dans les siennes. elle ne snit si elle doit en croire ses yeux, olle balbutie :-- Mon Dieu ! . . . est-ce un réve? . . . . Gustave, est-ce vous?....ah l parlez-moi, di-

tes-moi que vous n'êtes pas un revenant!

Non chère Adolphine, répond Gustave, ce n'ést point un rève, j'existe....jo suis près de vous ....-Vous existez |....et vous homons donniez pus de vos nouvelles..., et vous lais-siez votre mère dans les larmes..., dans la douleur ?.....Atı ! si j'ai fait cela, mademoiselle, c'est qu'un serment sacré m'y obligeait....; c'est que mon honneur..., la vic de deux autres personnes étaient attachés à mon silence. Le hasard vous a fait me surprendre..., car je croyals vous trouver endormie, comme cela m'est arrivo plusieurs fois... Maintenant.... il faut bien que je vous diss toute la vérité..... mais jurez-moi suesi que vous ne trahirez point

ce secret.-Je vous le jure, Gustave.

fait alors à voix basso le récit suivant : : 185. jon de Vincennes où je l'accompagnai ; la, lo enthousissue, regissi dans les rangs des soldais no genéral me dit :— Je suis compronis gravenient conduite les français à la victoire de conduité les français à la victoire de conduire les français à la victoire de la paysans l'avresse projet le major refusais pour un conduire les français à la victoire de la paysans l'avresse projet le major refusais pour un conduire les villageois avaient, qu'ille les français à la victoire de la paysans l'avresse projet les français à la victoire de la paysans l'avresse projet les français à la victoire de la paysans l'avresse projet les français à la victoire de la paysans l'avresse projet de la paysans l'avresse projet les français à la victoire de la paysans l'avresse projet de cette lettre, l'auricz-vous brûles !- Non, je suis sûr de ne point, l'avoir brûlée.-Qu'en avezyour fait alors ?....il faut absolument :la trou-Votre père se gratte le front, jura, et n'écria :- Je ne peux pas me, souvenir de ce que i'en ai fait.

Le lendemain, le général parut devant un. conseil; il cita pour su désense la réponse du major. On lui dit: Montrez-nous cette lettre, on a visité tous vos papiers à Paris et à Saint Mandé, et l'on u'y a point trouvé cet écrit si 

Mais votre père ne pouvant montrer cette lettre du maior. le conseil suspendit son jugement, et renvoya le général dans sa prison, l'alfais le quitter pour relourner près de vous, mademoiselle, lorsque le general me dit tout d'un como cu se frappant le front :

revenus prendre dono sa cricin le clare qu'un agglesses eithel gibus mandies les un conso un portefenille que l'ai inique on Allemananana Enseignes moi l'endroit pommes moi des personnes, m'écrin-je, et je cours chercher en personnes, m'ecriai-je, et je cours charcher ce papier. Le général escous la têta ca maré-pondant : Impossible à un sutre da la maré-pondant : Impossible à un sutre da la marin de trouver l'endroit. Le maigo où ostte, aven ture m'est arrivés. C'était aux environnés Munich. Pa soit : L'était aux environnés Munich. Pa soit : L'était un peu et le joual. De pardia ne Brof, le Joual jusqu'à mon portefeuille, not et le perflue all y avait dodans mille francs. Let de plus la letre du major. Oh l'oui, j'en suis certain maine donant. Le mais désigner le lieu. Le lieu. L'ondroit. Impossible seul je reconnaitrais cette majon le Eb bion l'un de le liffaut que vous partiez, que vous alles vous même en Allemagne chercher vous portefaulle. Ta oublies que suis prisonnier. Je liendiat. To oublies que je suis prisonnier. To tiengrai votro place. Vous êtes homme d'honseus, le commandant du donjon est voire ami, il vous connuit, il sait que vous reviendrez.

En effet, mademoiselle, nous fines appeler le commandant, nous lui contames tout. L'affaire du général était remisé indéfinitivement, il était du general étalt remisé Indéfinitivement, il était probable qu'on ne s'occupernit pas de lui de longtemps. Le commandant consentit à ce que je restause à la place de son prisonnelle, mais, après m'avoir fait jurer sur l'homaur que je pa donnerais de mes nouvelles à personne, passement a ma mère ni à vous ; de son coté, le géneral lui fit le même serment, et il hartit des personnel di fit le même serment, et il hartit des personnel de la consent d

n'est il pas revenu ?... Je l'ignore, milli je suis bien cortain qu'il n'y a point de se faulb'; sens doute des obitacles insumbnébles l'alliront retenu: 'Mol; je kavála par le commandant' Pang ratios soles (soles en arous ration) dent la anuit, d'avoir mne heuté priem qu'unes rendentian sommell. . Illumenta conduit conse dition que jo ne mae montrerale poetras Vaires savez tout maintenanti vous cohnaissel la cause du mystore i donte ja , mienvolopholoperave Ade ir Guatayo. . . . quo jo muis heureuso do vous maniri viyant et si. pros de moi la .v. L'heure verbicouler. .... il faut que jenvous quitter Defaits Je no dois pes compromettro le commandant ; il est fort inquiet pour dembin . . . . Que duit phi dona arriver demain !-- Bonaparte; qui vient! oncore de battro l'ennemi, est revenu avant-hier à Paris, et demain il passe une grande devuicit d' Vinconnes devant; le château. Si le premier Consul allait so rappeler votre père et demander f A lo voir ... O Ciel I ... on ce que vous se riez nuni. vous 1. . . . Jo l'ignore, mais le come mandant sersit perdu, car Bonuparth éit in-n floxible, sur tout ce qui regarder la discipline Ah I Gustave, vous me faites tremblered J'avaisit Au mijet de M. Moulinard, le notaire qui ventm'spouser !. . .. Vous : epouser !- Oh | neovez : tranquille,! jo n'y, auraist jamais consenti lore momo que je doutais de votre existence, jugez/. si je le voulrais à présent !-- Chère Adolphine !-et il faut vous quitter ; mais le temps s'époule at p Adieu, donc...; je vala coutir jusqu'i mate prison . . . . et vous . . . . ; consolez; maimerecut.se

La jeune fille n'one pak retepir son finne; qui s'élaigne vivement, regagne le jardin, tetes saute lestement par-dessus un patitifuum qui et louines, que fu ca en prison, unosimient un equit

CHAPITRE SEPTIEME OF THE CHAPITRE SEPTIEME OF THE COURT OF THE OF

Le lendemain de grand matin, les habitants de: la miterie sont éveillés par le pruit des tambours ni du clairon, de la frompotte : les frompes esticul. vaient de tous côtés pour le grande reque quiris -Vous vous rappelez le jour fatal où l'on allait avoir lieu; on savait que le premier Copvint arrêter votre père; on le condusit au donjon de Vincennes où jo, l'accompagnat ; la; lo! enthouseaus regiment dans les rangs de ; soldell au

> penso bien; dos le point du jour elle avait oté trouvé la bonne mère Bloquei, et lui avait écaté tour co qui lui avait drive pondant la Muit. Co n'otait pas tenir très religiouse dient'le serment qu'ello avait fait à Gustave, mais elle à élatt dit qu'une moron nei devait étre jamais le mprise la dana le nombro destrocción destrodue libequelles tus on doit garder un secret. Ce raisonnement n'6130 E thit pas hien juste, peut-ûtre, mais il étaits tourel

fuit dans la nature ob se mousele de guion ob aquon La mero de Gustave, s'étaite sentiel rejeudie hist de dix ans en apprenant que som file éclassicosit Puis deux Mommes s'émientablen promis un d'aller A la revue, non pas précisément pour sel-voir Bonaparte, mais pour tachet, d'avoir descrip nouvelles, do sayoir si la premier Gonsul devait

visiter les prisonniers de Vincentes; su min 1954 s Enfin, en attendant le printe des clamboures

Andrew State

es trompettes, en apprenant qu'il allait y avoir Une revue, le petit bossu avait fait un bond de Joie, et s'était écrié :- Quel bonheur !... le premier Consul y sera ! moi qui ai toujours désiré le voir de près, et qui n'ai jamais pu apercevoir que le hout de son chaneau...,une simple come. Olr ! cette fois, je le vermi, sé-je pour cela monter sur les épaules de tout le, monde...On s'appuie assez souvent sur ma bosse ce no sera qu'un prêté pour un

Tandis que ceci se passait au bois et au villago, le commandant de la forteresse était inquiet, soucieux, et Gustave partagenit ses tourments, car le général Desparville, celui qui a'avait jamais manque à sa parole, n'était point revenu prendre dans sa prison la place qu'un autre occupait pour lui. Un accret pressentiment dimit au commandant que le premier Consul voudrait voir son prisonuier, et alors il était perdu, déshonoré.

Tout-a-coup, sur les huit heures du matin, un homme à cheval, couvert de sueur et de poussière, arrive au grand galop jusquie dans les cours du château, où on le laisse pénétrer, croyant qu'il est porteur d'ordre pour la revue. Cet homme saute à bas de son cheval, il demande à voir le commundant. Celui-ci arrive et pousse un cri de surprise, de joie. C'est Desparville qui est devant lui. Il se hâte de le faire passer dans une pièce où ils sont sculs, alors le général se jette dans ses bras, en lui disant :

-Me voici...,c'est moi...,sacré mille bombes! vous m'avez cru frit n'est-ce pas, vous autres ! et au fait! plus de six mois pour fairo un voyage de douze jours, c'est un peu abuser de la permission. Encore ne serais-je urrivé que ce soir, si je n'avais pas appris, à dix lieues d'ici, que la petite redingote grise passuit une revue ce matin à Vincennes; alors, je me suis dit : Bigie ! une revue, il faut que j'y sois, sans quoi, mon pauvre vieux commundant pourrait avoir du tointoin rapport z'à moi. Et là-dessus, remontant à cheval, quoique déja éreinté, j'ai donné de l'éperon..., si bien que ma pauvre bête en crèvera, ou ca m'étonnerait bien . . . Enfin, j'arrive encore à temps, n'estpas ?....c'est l'essentiel....Mais Gustave, ce panyre Gustave ! il doit avoir moisi en prison... et c'est pour moi....Je voudrais bien l'embras-

Le commandant se hate de conduire le général près de Gustave, qui se précipite sur son capur, et commence par lui donner des nouvelles de sa fille; puis s'écrie :— Els bien, génoral..., vous rapportez enfin cette lettre qui

prouve votre innocence.... -Je ne rapporte rien du tout !....-Grand Dieu !- Vous me direz que ce n'était pas la peine alors d'être si longtemps absent...; muis, si je n'avais pas toujours espéré retrouver ce chien de portefeuille....Nom d'un nom ! ai-je couru après...,c'est-à-dire après celui qui devait l'avoir !.... It faut vous dire que l'animal avec qui j'avais joue avait quitté sa demoure...,que j'avais en diablement de la peine à refrouver ; c'était un Allemand..., un nomme Bettman..., Roulmann..., Trottman..; est-oc que je sais...; ils ont des noms à dis-loquer la machoire. Enfin, on me dit : "Votre horame vient de partir pour tel endroit." J'y cours....Bon, if n'y était plus...., et il me faut le chercher autre part..., et toujours obligé d'user de précaution quand je rencontrais des Français : car on aurait pas manque de dire : "Tions, Desparville, qui est prisonnier, et qui se promène en Allemagne...; c'est commodu." Pour me rachever, en galopant la nuit nprès mon Roulman .... Doguernann !...je fis une chute de cheval et me cassai une jambe ; nlors, jo sus obligé de rester près de deux mois sur le dos. Je n'ai pas besoin de vous dire combien j'enrageais. Quand je fus guéri, on ne savait plus ce qu'était devenu mon Doguemann. Alors, je me dis : Assez d'amour ; ça pourrait mo tenir commo ça dix ans! il faut revenir nu

quartier : et là-dessus, i'ai rebroussé chemin.

et me voici.... A present, je sais que ma fille

so porte bien, je suis heureux ; et toi, Gustave,

tu vas retourner près d'olle et l'enouser tout de

suite . . . . Quoi ! général . . . , vous voulez que

jo vous quitte !- li y a fichtro bien assez long-

temps, que tu es en prison, mon ami, tu dois

connaître toutes les amignées du donjon....

Mais, quel bruit..., quels cris ?...-C'est le

premier Consul qui arrive ... -- Adieu à vos

affaires, commandant, et toi, Gustave, près de

ma fille....Quand à moi, mes enfants, en sait désormais en me trouver...; et ma foi, arrive

qui plante, faut pas so désoler d'avance. Gustavo a obći a sou general, il quittelle châse hêta de se rei en route il rencontre sa mère et Adolphine qui vonaient voir la rovue. Il n'est pas besoin de dire quelle est la joie de la pauvre mère en voyant son fils, et celle d'Adolphine en apprenant que son poro est de retour. Cette joie est tempiérée, cependant, par le chagrin que l'on a d'apprendre que son voyage a été inutile.

Mais do tous côtés on court, on se pousse, on se presso. Le premier Consul vient d'arriver. entouré de son état-major, beaucoup plus brillant que lui, qui cache toujours une partie de son uniforme sous sa modeste redingote grico. Bonaparte n'en est pus moins admiré de tous; c'est à qui pourra le mieux voir, le contempler et de coux qui s'agitent pour cela, on doit pensor que le petit bossu n'est point un des moins nctifs.

Poussant, repoussant chacun, donnant des couns de poinz et des coups de coude pour se place. Taquinet est parvenu à se fauthirn faire filer dans le beau milieu de la foule a l'endroit où elle est le plus compacte tout près des soldats; mais alors on entend sa voix aigue qui crio:

-Ali ! sapristi, j'étousso !...qu'est-ce que ça veut dire de presser comme ça un individu; si on ne me fait pas de place, je vas merdre des

mollets! je vas mordre n'importe quoi !...-Qui est-co qui jappe là-dessous ? dit un grand homme place devant le petit bossu.-C'est quelqu'un qui n'a pas peur de toi, grand géant?.... Parcequ'ils sont thauts comme des asperges, ils funt leurs embarras. Ah! mon Dien! c'est bien difficile d'être grand! je n'ai qu'à scheter une paire d'échasse...; qui est-ce qui me soulève un peu? Je veux voir le premier Consul, sapristi!....ah! on va applatir ma bosse si ca continue....Ah! vous poussez, vous autres..., moi, je pince, j'égratigne, tant pis.... Ils servient capables de marcher sur moi, tous ces bœufs-là!

Le petit bossu se démène tant, que le grand homme placé devant lui, fatigué de se sentir pincer, se baisse, prend Taquinet dans ses bras, l'enlove et le jeta au hasard devant lui. Taquinet a été rouler dans les rangs d'une compagnio do grenadiers qui n'ont pas le temps de le chasser, parce que Bonaparte va passer devant eux; d'ailleurs, le petit bossu leur dit:

-Camarades, ne vous occupez pas de moi... Je vous assure qu'on ne verra pas que vous avez quelqu'un dans vos rangs....; vos gibernes me cachent parfaitement.

Cependant, le premier Consul vient de s'arrêter. Après avoir complimenté les troupes sur leur belle tenne, il vient de donner des ordres, et bientôt le général Desparville est amené devant lui.

—Eli bion ! dit Bonaparte au général, avezvous enfin cette preuve de votre innocence dont vous parliez toujours?....ll me sembleque je vous ai laissé le temps de vous la procurer.

-Non...,mon Consul, je ne l'ai pas.... répond Desparville. J'ai perdu en Allemagne le portefe uille qui la renfermait...,et on n'a pas

pu le retrouver.... En ce moment la voix du petit bossu fait entendre ces mots; -Je l'ai, moi, le portefeuille..., mon cousin Birmann me Pavait donno pour le rapporter en France au général....Pardon..... Sire..., premire Consul..., Votre Excellence ...,vive Bonaparte! voilà le portefeuille.

A la même instant, une moin, qui paraissait à la hauteur des genoux des grenadiers, tendait un portefeuille qu'un officier s'empresse de prendre pour le remettre au général. Celui-ci pousse un cri de joie et présente enfin à Bonaparte la lettre qui prouve son innocence.

Après avoir lu cette lettre, le premier Consul ouvre ses bras à Desparville en lui disant : —On vous avait calomnie ; mais je reparera mon crreur. . . . Vous êtes général de division.

Et Desparville presse avec effusion la main de Bonaparte, en s'écriant : - Envoyez-moi au teu! vous verrez que je suis toujours bon là !...

-Vive le premier Consul !...vive Bounparte!....Ah! credié, camarades, je vais être assommė par vos gibernes... laissez-moi sortir de vos rangs, sapristi!...ou donnez-moi un bonnet de grenadier commo à vous.

En disant cela, Taquinet parvient enfin à se retirer d'entre les jambes des soldats. Il arrive près de ceux qui étaient alors si heureux : le genéral étnient dans les bras de sa fille, Gustave dans ceux de se mère. Mais à quelques pas de la, un homme farsait ombre à ce tableau : c'était Moulinard, qui consterné du retour du gé

néral, apris enfin son parti, et se hâte de lui dire : -Général....vos trois cent mille francs sont votre disposition....Je n'avais parle de ce précieux depôt à personne.... J'atendais vos ordres....

Je crois qu'il espérait les attendre toujours ..., mumure Taquinet; mais le notaire se tournant vers celui-ci, lui dit:

ous voyez que je suis un honnête homme. -Touchez là, répond le petit bossu....Je ne vous confierai jamais d'argent.

CII. PAUL DE KOCK.

#### Discours du Col. Prince, sur l'Adresse.

Col. PRINCE. Je ne puis donner mon vote dans cette chambre sans l'accompagner de quelques remarques ; je ne me suis pas levé pour parler plus qu'il n'est nécessaire, mais je veux expliquer les raisons qui me portent à voter pour l'amendement du membre pour North York, de préference à l'adresso qui a été préparée par les membres de l'administration. Je commence par faire remarquer l'étrange inscenstance du ministère en s'opposant au premier parngraphe de l'amendement qui félicite Lord Durham sur les principes de gouvernement qu'il a déveloplorsqu'en même tems, il fait profession d'approuver et d'agir d'après les mêmes principes. Comment peuvent-ils justifier leur inconstance sur ce point? Un désir de féliciter Son Excellence sur l'arrivée de Lady Elgin est le point suivant. Quelle objection peuvent-ils apporter à l'adoption de cot amendement? Cependant ils s'y obiectent. Un autre amendement exprime le regret qu'à eausé la convocation trop tardive du parlement; ceci n'est-il pas correct? J'en appello aux cultivateurs comme moi pour dire si les mois de mai et de juin ne sont pas les meilleurs mois de l'année, les seules mois où l'on soit à couvert de la piqure des maringouins, et do la chalour brûlanto du solcil? (Cetto saison n'est-elle pas également convenable pour le marchand i Sans aucun doute; et cependant, les ministres et lours partisans par un pur esprit de parti refusent d'avoyer cela, une chose qui porte sa vérité avoc elle. On fait allusion aux mesures qui ont été abandonnées et n'a-t-on pas droit de le faire? Le bill d'université, promis d'une manière si solennelle n'a-t-il pas été répudico? N'avait-on pas demande un bill de co-tisation, ainsi qu'un bill d'école? N'est-il pas notoire que l'acte actuel des écoles est sellement mal rédigé qu'il est entièrement inintelligible non sculement aux instituteurs, mais même au jurisconsultes? Le demanderai aussi si la question des réserves du clergé a été réglée? Le dernier paraphe exprime le regret quo les récentes no minations au ministère n'aient nas été failes de manière à permettre aux nouveaux membres de

paraître à leurs pinces en parlement au commencement de la section? On s'oppose aussi à cela, quoique on doive penser que le ministère devrait-être le premier à regretter cet inconvénient (rire) regardez leur majorité; une voix peut-être deux. Y a-t-il quelque chose de plus lamentable? Et cependant, tolle est leur imbécilité, qu'ils refusent positivement de nous laisser sympathiser avec eux, ces excellens ministres, ces hommes pura. (rires).

J'en reviendrai maintenant à ma retraite des rangs ministériels; je déclare d'abord que j'ai été élu sans faire aucune promesse, et je suis entré en chambre, libre de voter comme il me plairait. Si j'ai voté l'an dernier avec le ministère, c'est que le procureur-général Smith m'avait déclaré en chambre et hors de la chambre que les ministres agimient d'après les principes du Gouvernement Responsable. L'ont-ils fait ? Il est vrai qu'ils ont présenté quelques bonnes mesures, bien qu'elles fussent empruntées en grande partio aux travaux de leurs prédécesseurs, (écoutez, écoutez), mais était-ce conforme au gouvernement responsable d'appeler au ministère comme inspecteur-général un des plus fieffes tories de la chrétienté-un homme. qui sans le family compact, n'aurait jamais été connu. J'avnis laisse passer cet amendement sous silence dans l'espérance que l'hon, monsieur femit preuve de quelque capacité comme financier, mais je suis faché de dire que j'ai été désapointé. Etait-elle conforme au gouvernement responsable cette pratique de nommer des hommes inconnus pour remplir les places devenus vacantes dans l'administration ? Prenons le cas du solliciteur-général pour le Haut-Canada. Je sais que le ministère a trouvé dans cet honorable monsieur, un confrère respectable, capable et savant, mais en regardant sur les bancs ministériels j'en vois plusieurs à côté desquels ce monsicur n'est qu'un jeune imberbe-un pur novice en politique, (écoutez, écoutez, de la part de M. Gowan). Pourquoi n'a-t-on pas nomino le membre pour Frontenac, ou celui pour South-York, ou celui pour Hasting's, ou celui nont Brockville, ou le maire de Toronto ; ces messieurs méritait tous cette place et particulièrement le dernier. C'est un savant Conseil de la Reine et qui a toujours figuré avec avantage; et surtout dans son grand por-trait à Toronto, (rires :) Ce portrait était suspendu dans une fenêtre lorsque je l'ai vu, il paraissait gai et grand, mais fort ressemblant pourtant à un maître de danse français. (rires)

Les journaux, repondront peut-être que mon

langage est celui du désappointement. Mais je puis dire comme je l'ai déjà dit, que je ne désire aucune promotion, je préfère le bonheur du fover domestique que de venir résider ici. En passant je feraj remarquer une faute qui s'est glissé dans le discours de l'hon. Solliciteur-Gé-noral, je dirai Wabord que c'était un long discours, ou plutôt un morceau de déclamation, dans laquelle il a repoussé tout ce qu'il y a sur la terre et dans les cieux, mais dans lequel il n'a pas plus parle de la question qu'aurait pu le faire le grand Khon des Tartares (rire), il nous a dit que les réformistes avaient dépensé £4,000 dans une élection à Toronto, mais il a oublié de nous dire que la loi pour empêcher la corrup-tion aux élections avait été donnée par cux. On m'a demande qu'elle objection j'entretenais pour le ministère actuel? Mes objections ne sontelles pas évidentes, ne sont-elles pas connues de tout le pays. Les partisans mêmes de ce ministère n'ont-ils pas dénoncés les ministres comme eutièrement incompétents, comme tellement faibles qu'ils sont incapables d'approcher même une mestre? Et pourquoi, je demandrai, ceux qui condamnent ainsi sérieusement et ouvertement l'administration ne votent-ils pas pour les amendements, et no tournent-ils pas le dos à l'équipuge dégradé (rires.) On répond, oh, nous avons peur que M. Baldwin monte au pouvoir! Est-ce la parler en homme d'état? Est-ce là agir constitutionnellement? Une administration tombe littéralement en morceaux, elle est incapable de remplir aucune de ses fonctions, et cependant des hommes, par pure lacheté votent pour perpetuer une telle disgrace. "Ils sont trop faibles nous le savous mais nous sommes des poltrons politiques, et nous craignons un changement.' Quelle imbécilité! Au lieu de faire ce qu'exige la constitution le sens commun, ils ont recours A la corruption : ils invitent des hommes hors de leur parti à tecepter des emplois, tandisque des hommes comme l'honorable membre pour Montréal, (II. De Bleury) qui les a toujours servi fidèlanent, sont laissés de côté. A quoi doit-on attribuer cela, si ce n'est à une crainte abjecte d'une nouvelle élection? mais cusation de coruption peut-être faite encore plus directement. Considerez legaspillage dans les travaux publice. On m'a dit, et ie crois des milliers de louis ont été dépensés dans le lac St. Pierre, d'après des calculs faits par le Bureau destravaux, sans références aux principes scientifique, et qu'il fallait en dénenser des nilliers encore avant de pouvoir réussir, le tout, néanmoins pour servir les vues de quelques contracteurs favoris, (écoutez.) Combien il cût été plus juste d'employer un partie de cet argent ansi follement dépensé à remplir de promesses pu'ils avaient faites aux habitants do l'Ouest. Il y a un chemin de 125 milles de long, de London à Sandwich, qui a été complètement ibandonné. Sur la promesse faite de ponter le chemin, les gens avaient laissé le chemin se détériorer, mais le gouvernement n'a rien fait et une grande partie du pays en a ressenti les inconvérients. Le gouvernement ne devrait jamais ordonner au bureau des travaux de changer l'état naturel des chemins lorsqu'il n'est pas certain de pouvoir les ponter lorsqu'ils seront changes, et le bureau des travaux ne devrait rien entreprendre avant d'être certain que le gouvernement a les moyens de complèter les travaux. Qu'est devenu l'engagement solennel de bâtir un pont au centre mêmo

sans aucune intention de la remplir, et peut-êtro dans la seule vue de s'assurer l'appui de deux membres du district de l'Ouest. On a fait une grande faveur au ministère pour son attention aux réclamations des pertes pendant la rébellion dans le Haut-Canada, mais je ne saurais les remercier de ce qu'il a fait à cet égard. Les payemens ont été faits dans un temps ou le mauvais état des chemins rendait le voyage plus coûteux bien souvent que ne valaient les réclamations elles-mêmes, et ufin de favoriser une banque particulière, les réclamants ont été obligés de prendre des billets d'une ou deux piastres, et jamais plus de cinq piastres. J'ai aussi à accuser le ministère d'avoir prêté l'oreille à des contes inventés à plaisir et d'avoir agi, d'après une lettre calomnieuse, en destituant un commissaire sans même entendre sa défense. Ils n'ont pas eu l'honnêteté ou le courage de lui faire son procès, -mais ils ont cherché, par toutes sortes de moyens, de créer une mauvaise impression contre lui, en noircissant son caractère. J'en viens maintenant au département des terres de la couronne. Je ne veux pas m'ériger en censeur sévère de l'hon, commissaire, mais je crois pouvoir dire qu'il n'est pas compétent pour remplir cette charge; c'est ce que prouve entre autres, un fait tout récent : l'honorable commissaire a rédigé de nouvelles règles pour la conduite de son bureau, mais elles étaient si peu judicieuses qu'on a été obligé de les abandonner. Pourquoi ne fait-on pas choix d'une personne compétente pour cet emploi! J'ai dire à un agent de terres en cette ville que la mauvaise règle de ce département offrait tant d'entraves aux affaires qu'il allait quitter la ville. Pourquoi les autres membres de l'administration n'exigent-ils la résignation de ce monsieur; on ne peut attribuer leur conduite qu'à la crainte qu'ils ont de perdre l'appui de honorable membre. Après avoir passe ainsi en revue la conduite de l'administration, et avoir fait remarquer les Cautes qui lui ont aliéné la confiance publique, il ne me reste qu'à répéter de nouveau que je lui retire mon appui, parce qu'elle a abandonné le gouvernement responsable, parce que sa politique est contraire aux institutions libérales, parce qu'elle a eu recours à la corruption pour se concilier ses ennemis. et qu'elle a été bassement ingrate envers ses amis, (applaud.)

M. McConnell, parla quelque temps au soutien de l'adresse. Il dit qu'à la vérite les townships avaient été négligés, mais que tout récemment le ministère avait fuit des promesses, et qu'il allait bientôt prendre des mesures pour leur faire rendre justice.

#### DISCUSSION DE L'ADRESSE.

Les débats qui ont eu lieu la semaine dernière sur l'adresse dans notre chambre d'assemblée feront époque dans l'histoire politique du Cunada. Ils donneront à nos arrière-neveux une idée comment les choses se passaient en l'an de grâce 1817, sous la meilleure des administrations possibles, 'et jusqu'où pouvait aller notre patience. Nous ne saurions presenter au public trop de détails et d'incidents de ces débats, c'est pourquoi nous reproduisons aujourd'hui partie d'une correspondance du Canadien que nos lecteurs ne liront pas sans intérêt. Ils y trouveront des vérités excellentes, des faits saillants, présentés sons des formes attrayantes et tout à fait pittoresques:

Montréal, 12 juin 1847.

Après quatre jours de débats, l'adresse est

enfin votée par une majorité de deux voix. De tous les membres de la chambre présents à Montréal il n'a manque que MM. De Bleury et Franchère. Ces absences réciproques de députés ministériels et de députés de l'opposition, sont un peu faites pour surprendre vos lec-teurs. C'est l'imitation d'une habitude très ancienne, dans la chambre des Communes en Angleterre. Cette habitude a été introduite ici par les représentants du Haut-Canada, qui ne sin gent des usages britanniques que ce qu'ils ont de mauvais. To pair off (s'absenter, au moyen d'un pacte fait avec un de ses adversaires) est une mauvaiso chose, car le pays a droit à l'opinion de tous ses représentants; et il y a évidemment des noms qui ont plus de poids et d'influence que d'autres. En outre il peut être dangereux de pairer (nos députés ont francise ce mot comme bien d'autres expressions) lorsqu'on transige ainsi avec une voix douteuse, avec un homme, par exemplo, à qui une pudeur trop légitime aurait suggéré cet expédient. C'est co qu'a fait bion involontairement, M. Franchère en pairant avec M. DeBleury. Ce dernier a été pendant plusieurs jours le sujet de toutes les conversations, le point de mire de toutes les espérances et de toutes les emintes. Il avait en ellet le sort du pays entre ses mains. La faiblesse du ministère a fait que chaque député de la droite a été pendant quel ques jours l'arbitre souverain de nos destinées; et soit dit en passant, un tel état de chose est bien propre à faire réfléchir quelques uns de nos colléges électoraux du Bas-Canada, qui semblent mettre si peu d'importance dans le choix d'un réprésentant! M. DeBleury avait done une position superbe; en se levant de son fauteuil dans un temps plutôt que dans un autre, il pouvait renverser cet édilice de corruption et d'infamie aui compose l'administration du jour, se réconcilier avec ses compatriotes, ses anciens frères-d'armes nvec son pays qu'i: avait jadis si bien servi, et s'attacher à lui seul une grande partie de la victoire, si coûteuse pour tant d'autres! Plutôt que d'en agir ainsi, ce M. à préféré se tenir à l'écart, en entrainant avec lui un des membres de l'opposition, et il a trouvé le moyen de souilleter le ministère par son absence, tout en faisant du mal à ses compatriotes. Lui seul est à du mal à ses compatriotes. plaindre d'une telle conduite. Car malgré ses deux voix de majorité le ministère n'en est pas

moins battu! Il n'est pas moins battu malgré les

de la ville de Chatam ? promesso faite, il paraît poix de MM. Vicen et Papineau ! Il n'es voix de Mill. Vices de l'arrange. Il n'est moins battu malgré la voix de M. Christie! Pauvre M. Christie! Il y a été longiemps classi parmi cette catégorie de députés que l'on nomine de la company d loose fish, ce qui veut dire, comme von vez, un poisson qui mord à toutes les lignes, san jamais so faire proadre. Mais sujourd'hui le pauvre poisson est pris, et bien pris. Il a morda à l'appat du pouvoir avec une voracité; égale à celle des morues du golfe qui baigne les rives de vaste district de Gaspé représenté par ce ventrable M. Il est pris, salé, bouilli, frit et scor modé à toutes les sauces possibles. S'en regul qui voudra! Pour moi j'ai mieux à faire que la m'occuper plus longtemps de cette vieille et pe digieuse machine à projets, qui par bonheur se deviennent que rereinent des lois ; de ce conta san d'autrefois, qui après s'être posè quelque temps en homme d'état, en champion des liberatures de la contact de la cont tes de son pays, est retourné tout simplement sa servilité première; de cet homme qui fait luimême la plus amère censure de sa conduite. en gardant le silence.

Oui le ministère est battu avec ses deux voix de majorité! Il est battu, car pour obtenir ca deux voix il lui a fallu se trainer en boitant se une scule voix par des ajournements, qui loin te lui servir, n'ont que mieux constaté sa faiblesse et par le résultat, et par l'effet d'une discussie qui suffirait à elle scule pour l'écraser! Il et battu parceque s'il a pu commencer, il y a trois ans, avec une et deux voix il doit necessairement finir ainsi. Il est battu, parce que parmi ce deux voix de majorité, se trouvent un juge ex-ministre, et un ministre ex-juge; scandale inqui dans les fastes parlementaires. Il est battu, parcen qu'il a renouvelé chaque soir le stratagème, digne plutôt d'un tripot de bas étage que d'un parlement, d'emporter l'ajournement a minuit uste, par une scule voix; et parcequ'après tout la véritable division a cu lieu la première fois qu'on a proposé cet ajournement. Mais ce qui accable le plus le ministère ce sont les discours de MM. Watts, Prince et Scott, trois hommes qui jusqu'à présent avaient marché avec lui et qui. ont admirablement justific leur nouvelle position. Cette réaction la vaut bien toutes celles qu'on a voulu faire, et mieux que l'histoire des élections que le gouvernement a gagnées dans tous les. hourgs pourris de la province, histoire que M. Gowan, raconte si bien l



## LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 18 JUIN, 1847.

L'EDUCATION DU PEUPLE .-- Parmi les sujets qui doivent occuper maintenant l'attention des mandataires du peuple, il en est aucun qui soit plus digne de considération que celui de l'éducation. De lui dépend l'avenir du pays, sa prospérité son bien être, son bonheur-Il faut que le peuple Canadien soit instruit et éclairé; iutrement il deviendra la proie des populations étrangères, que l'émigration jete sur nos rivages. Il n'y a que l'éducation qui puisse le rendre capable de lutter avec elles d'exploiter les immenses ressources du pays, d'amélierer son systeme de culturer, d'établir des industries, d'angmenter ses richesses.

En présence de ce grand besoin de nos populations, nous voyons avec avec beaucoup do satisfaction que les membres de notre Législature paraissent bien déterminés à insister sur l'exécution de la loi d'éducution. C'est ce que nous avons pu constater la semaine dernière, dans un débat intéressant qui a eu lieu dans la Chambro a propos d'une motion faite par M. Laurin. Cette motion tendait à faire nommer un comité afin d'examiner les pétition des habitans de quelques paroisses du district de Québec contre la loi d'édu : cation, et suggérers de amendements nécessaires à M. Laurin dans le cours de ses remarques a. prétendu que cette loi, telle qu'elle est aujourd'hui est impraticable; nous croyons cette pre-tention exagérée, et avons vu avec plaisir la ( motion repoussée par la chambre à l'unanimité, M. Laurin se trouvant seul sur la division a voter pour.

La Fontaine a élevé la voix énergiquement contre la proposition et le pays lui on . aura gré. Nous sommes d'opinions avec le savant Monsieur que la Chambre elle même doit prendre connaissance des plaintes articulées par certaines localités contro la loi d'éducation ; que l'administration doit prêter main forte à exécution et proposer les amendements dont ellepeut aveir besoin. C'est l'impérieux devoir du ministère de prendre l'initiative en cette circonstance, afin de prouver au pays qu'on veut-vraiment qu'un bon système d'instruction élémentaire soit établi permanemment.

Jusqu'à aujourd'hui il y a en du louche dans la conduite de l'administration à co sujet. On peut bien lui reprocher de l'indifférence et peut être encore quelque chose de plus. Des magistrats dans quelques campagnes ont cherche a entraver l'exécution de la loi par toutes sortes de mesures; l'exécutif informé de cela n'a rien fait pour arrêter le mal. Témoin M. A. B. Papineau de St. Martin. C'est pourtant le cabinet qui a suggéré la cotisation forcée, et dans le temps, nous ne l'en avons pas blâme et nous ne l'en blâmons pas encore ; mais au moins devraitil prendro la responsabilito de ses actes. Au contraire que n'a-t-on pas fait ou laissé faire pour faire peser la responsabilité sur d'autres epaules? N'a-t-on pas laissé des amis et partisans de l'éducation, parcourir les campagnes, en' préchant aux habitans l'opposition à la loi? Qui

ne se rappelle l'adresse du ci-devant solliciteurgénéral Taschereau aux électeurs de Dorchester dans laquelle il se déclarait opposé aux taxes? A l'heure qu'il est, on nous dit que M. Turcott se sert des mêmes moyens auprès des électeurs de Champlain. Est-ce que l'administration, si elle était sincèrement attachée aux intérêts du peuple, ne devrait pas répudier ces actes dont elle devient solidaire? Si elle ne le fait pas, c'est qu'elle ne veut pas l'exécution d'une loi qui est son ouvrage. Nous ne prétendons pas dire que cette loi ne doit pas être amendée. Au contraire, nous croyons qu'elle a besoin d'amendements et qu'il faut se hâter de les faire, mais l'esprit de la loi et du système par elle établi doit rester le même, le changer serait très mal. En législation, l'incertitude ne vaut rien, si vous changez aujourd'hui ce que vous avez fait hier, vous accoutumez le peuple à ne plus croire à la bonté et à l'efficacité de vos lois.

#### CONSEIL LEGISLATIF.

Jeudi, 17 juin, 1847. Des débats importants ont eu lieu hier sur les

résolutions introduites par l'honorable John Neilson dont voici la substance:

" Que par les capitulations de 1759 et 60 il a été stipulé que les habitants du Canada conserveront la propriété de leurs biens ; que par le traité de paix de 1763 Sa Majesté Britannique leur garantit la liberté de la religion catholique : que la province de Québec fut divisée en deux provinces celle du Haut et celle du Bas-Canada que par un acte du parlement de la Grande-Bretagne et d'Irlande (l'acte d'Union) les deux province furent réunies et que par le même acte on accorda à chacune d'elles un nombre égal de représentants sans toute fois garantir le systême de lois par lequel les biens des habitants du Canadaje avaient été protégés ; que le gouvernemen intérieur fut confié à un conseil exécutif responsable, principe reconnu par les résolutions de l'assemblée du 3 septembre 1841; que le conseil exécutif qui se compose de NEUF membres. n'en a qu'un seul qu'on puisse supposer avoir une communauté de sentiments et d'intérêts avec les habitauts du Bas-Canada; qu'un tel état de chosses met en danger les droits, les privilèges et les libertés des descendants des premiers colons du pays. Enfin que le conseil législatif regrette que la Prérogative royale n'ait pas cté exercée dans le but de remédier à cet état de choses qui, aux yeux du conseil, paraît être incompatible avec la justice et d'une tendance dangereuse."

M. Neilson prend la parole et dit : qu'on pouvait croire les faits mentionnés dans ses résolutions; qu'il se portait garants de leur exactitude. La grande majorité des habitants de cette province ne sont pas représentés dans le gouvernement et ils ont droit de se voir placés de manière a pouvoir se protéger eux-mêmes, au lieu d'être à la merci de gens qui n'ont en commun avec eux ni interêts, ni sentiments. Dans le Conseil Exécutif il n'y a qu'une personne de leur race. Toutes les tentatives que l'en a faites pour corrompre les habitans du Bas-Canada ont eté infructueuses. Sans ces mêmes habitans cette p-ovince partageait le sort des autres colonies anglaises en Amérique. Benjamin Franklin a été envoyé comme émissaire accompagné d'un prêtre catholique d'une grande in-fluence; mais ni l'un ni l'autre n'avaientpu réussir. Le peuple ne voulut jamais joindre les envahisseurs et a bien défendu le pays contre l'invasion. On ne voulnt pas d'abord organiser la milice, de peur qu'elle ne fit pas son devoir. Ce ne fut qu'à la dernière heure, en septembre et octobre qu'on l'arma et les canadiens-français formaient la majorité de ceux qui ont défendu la citadelle de Québec. Si de malheureux événements sont survenus depuis, un bien petit nombre fut compromis, pas un par cent de la population du Bas-Canada. L'hon. monsieur exprima sa conviction que le gouvernement anglais désire rendre justice à tous ses sujets en Canada et termine en demandant l'adoption de ses résolutions.

M. Sullivan s'adresse ensuite au conseil et dans un éloquent discours il condamna l'ordre de choses actuel, et nia qu'il y eût dans l'administration un seul homme possédant lo confiance des canadiens-

M. Caron parla aussi au long en faveur des résolutions. Nous regrettons de ne pouvoir publier son discours qu'on nous dit avoir été excellent. M. Caron défendit avec beaucoup d'habileté et de tact la position par lui prise dans les récentes négociations et repoussa énergiquement les attaques portées contre ses compatriotes par leurs adversaires politiques.

A sept heures P. M. le Conseil s'ajourna. Au-jourd'hui à 1h. P. M.. les débats ont été repris.

Les journnux angluis de ce matin annoncent avec joie le rejet de ces résolutions. Il n'en est rien pourtant. La discussion a simplement été ajournée,—et on nous dit qu'hier soir s'il y avait eu une division, il y aurait eu 11 voix pour et 10 contre.

P. S. A l'heure où nous mettons sous presse, nous apprenons que la majeure partie de ces résolutions sont passées par une majorité d'une voix et que quelques unes ont été rejetées par la voix prépondérante de l'orateur.

## LA LANGUE FRANÇAISE EN CANADA.

UN MOT DE RÉPONSE AU COURRIER DES ETATS-UNIS.

Notre estimable confrère du Courrier des Etats-Unis dans son numéro du 8 juin, adresse aux journalistes Canadiens quelques reproches au sujet du langage employé par eux dans leurs journaux, qui, dit-il, en déshonore trop souvent les colonnes, et en stigmatise l'esprit français. Nous avons pris, pour ce qui nous concerne, ces remarques en bonne part. Les sympathies du Courrier pour le journalisme, organe de la race française en Canada et pour la Revue Canadienne en particulier, nous en faisaient un devoir. Cependant, tout en admettant la justesse des observations, dont il s'agit, nous ne pouvons nous empêcher d'offrir à l'attention du Courrier et du public en général, quelques mots de défence qui, s'ils n'ont l'esset de nous justifier entièrement, serviront toujours de circonstances atténuantes, et nous donneront droit à une plus large part de l'indulgence des lecteurs.

Chaque science a ses expressions techniques; la jurisprudence anglaise a par conséquent les siennes. Par exemple, les mots writ, warrant, sont des expressions consacrées par les lois de l'Angleterre. Nous ne pouvons donc nous empêcher d'en faire usage, même en parlant français, par la raison toute simple que la langue française ne nous en offre pas d'équivalents et dont nous pourrions nous servir en toute sureté. Le fait est que depuis la cession du pays, nos nouvelles lois ont introduit ces expressions et beaucoup d'autres, qui sont bien comprises dans la pratique et qui par conséquent font partie de notre langue légale et constitutionnelle. L'usage fréquent de ces termes a pour ainsi dire, francisé en Canada des locutions anglaises qui en France seraient considérées non seulement vicieuses, mais barbares; ainsi avec la meilleure volonté du monde et le plus grand respect pour le Dictionnaire de l'Académie, les journalistes canadiens sont obligés d'employer en écrivant de ces locutions usuelles et stéréotypées, qui aujourd'hui sont incarnées dans le langage du

Quant à certaines autres incorrections le Courrier avoue lui-même qu'il n'est pas exempt de reproches à leur sujet ; aussi est-ce avec l'esprit de la plus parfaite indulgence que nous soumettons à son tribunal littéraire, l'expression que l'on trouve dans le premier paragraphe de son Bulletin du 8 juin courant: "Il faudra enlever le chemin de la capitale à la pointe d'unc nouvelle victoire" le savant rédacteur voulait sans doute faire usage de ce qu'on peut appeler une phrase faite, et dire: "se frayer le chemin de la capitale à la pointe de l'épée ;" la métaphore, il en conviendra, est un peu forcée. On en trouve souvent dans son journal qu'un puriste condamnerait. Nous ne mentionnons cela que pour corroborer l'assertion du rédacteur lui-même, combien il est difficile d'écrire et d'écrire sans cesse sacs laisser glisser quelques fautes. Cependant nous nous plaisons à reconnaître la supériorité de notre publiciste et nous avouons sincèrement que nous serions glorieux de mériter en quelque sorte de lui être

Emigration de Canadiens aux Etats-Unis.-Nous regrettons toujours d'entendre parler de migration de Canadiens aux Etats-Unis, malheureusement ces migrations ne sont que trop réelles. Cette année encore des milliers de jeunes gens quittent nos paroisses pour aller courir à l'étranger les hazards d'une vie avantureuse. Il est rare que ceux qui vont aux Etats-Unis, s'y enrichissent et y fassent fortune, la plupart reviennent après quelques années, aussi pauvres qu'au paravant. Nous ne saurions trop appeler l'attention de nos compatriotes des campagnes à ces faits. C'est à eux surtout qu'il importe de persuader à notre jeunesse de ne pas aller dépenser follement son énergie hors du pays, quand elle pourrait l'employer ici avec tant d'avantage pour elle-même et du profits pour notre société, par exemple, en établissant les townships.

Qu'il y ait des Canadiens aux Etats-Unis qui font fortune et qui reussissent, il n'en peut être autrement. Il faut bien que sur le grand nembre quelques uns sugissent. Nous en trouvons même par ci-parlà, qui avancent vite dans l'échelle sociale. Témoins, le Juge Beaubien, maintenanti établi au mexique et le col. Dumas, qui commande les volontaires du Missouri. Ces deux messieurs sont nés le premier près de Nicolet et le second quelque part dans le district de Montréal; tous deux ont quitté le Canada, il y a 15 à 20 ans, et comme on voit, ont acquis déjà une belle position. Mais comme nous disions les exemples sont rares. Mieux vaut cenfois pour nos jeunes gens, demeurer au pays que de tenter fortune ailleurs, car partout aujourd'hui, il faut gagner péniblement les biens qu'autrefois elle dispensait d'une main prodigue.

Emigrés.—Nous apprenons qu'enfin le gouvernement a pris des mesures pour améliorer l'état des émigrés aux sheds, près de cette ville. On leur fait porter des secours. Il en était temps car vraiment, c'était une honte de laisser périr ainsi à nos portes, faute d'aliments et de secours, des milliers de ces pauvres malheureux. Cependant il y a encore beaucoup à faire, et nous invitons les citoyens charitables et les âmes philantropiques à aller faire une visite aux sheds; lls pourront voir de leurs yeux l'étendue des maux qu'il y a et le sublime dévouement des sœurs et des prêtres catholiques.

#### LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'AGRICULTURE.

Une assemblée générale de messieurs désirant former cette société a eu lieu à l'Hôtel Donegana, mercredi le 16 juin 1847. La réunion fut très nombreuse, l'hon. A. N. Morin M. P. P. fut appelé au fauteuil et William Evans Ecr. prié d'agir comme secrétaire.

L'honorable président expliqua le but de l'assemblé.

Sur motion de l'hon. F. P. Bruneau secondée par

E. Colville écr., M. P. P.
Résolu,—Io. Que l'assemblée approuve et confirme les procédes adoptés a l'assemblée du 3 mars dernier et que les résolutions alors passées depuis la lère à la 10e feront partie de la constitution de la société canadienne d'agriculture.

Proposé par A. LaRocque, écr., secondé par J. M. Lamothe, écr.

Résolu,-20. Que les messieurs élus à l'assemblée du 3 mars comme officiers de la société qui ont accepté, soient les officiers de la société pour l'année courante, avec pouvoir à leur première assemblée de choisir le président de la société pour la même période, et les directeurs maintenant nommés formeront le Conseil de la Societe Cana-DIENNE D'AGRICULTURE.

Noms des Officiers qui ont accepté: Vice-Présidents-L'hon. Sir James Stuart, Juge en chef, (membre à vie); l'hon. P. B. De Boucherville.(membre à vie); l'hon. Wm. Morris, (membre à vie); Major Campbell, secrétaire civil, (membre à vie); l'hon. A. N. Morin, M. P. P.; l'hon. L. H. LaFontaine, M. P. P.; G. R. S. De Beaujen, écr.; Directeurs-L'hon. B. Jolliette, l'hon. P. H. Knoulton, (membre à vie); l'hon. F. P. Bruneau, l'hon.

Adam Ferrie, l'hon. Robt. Harwood, l'hon. Francis Hincks, l'hon. commissaire Casgrain, A. M. Armstrong, écr., M. P. P.; Thos. Boutillier, écr., M. P. P.; L. Lacoste, écr. M. P. P.; Malcolm Cameron, écr., M. P. P.; L. T. Drummond, écr., M. P. P.; B. H. LeMoine, écr., M. P. P.; A. Jobin, écr., M. P. P.; Jacob DeWitt, écr., M. P. P.; R. N. Watts, écr., M. P. P.; A. F. Méthot, écr., M. P. P.; Jacques F. Lantier, écr., M. P. P.; Duncan Finlayson, écr.; col. Taché, D. A. G.; F. A. LaRocque, écr.; John Yule, écr., (membre à vie); capitaine John Clark; A. N. Newman, écr.; Wm. Evans, Secrétaire et Trésorier.

Différentes résolutions furent ensuite passées, pour demander à Son Excellence le Gouverneur-Général de devenir le patron de la société, pour exprimer le grand besoin d'améliorer la culture pour la prospérité du pays; la nécessité de publier un journal agricole, de former un collége pour répandre les connaissances agronomiques, faire incorporer la société, etc. etc.

L'ORATEUR DU CONSEIL LEGISLATIF.-La nomination de l'honorable Peter McGill a été le sujet d'une assez longue discussion dans le Conseil Vendredi dernier. Quelques membres s'exprimèrent fortement contre cette nomination prétendant quelle était incompatible avec la situation occupée déjà par ce monsieur, de président de la Banque de Montréal; cette situation, en effer, sous tout autre gouvernement, aurait empêché M. McGill d'être no mmé Orateur du Conseil Législatif et membre du Cabinet, car c'est donner à une institution financière un grand avantage sur toutes les autres. L'hon. M. Ferguson cita le cas de Lord Sydemham qui lorsqu'il devint membre du Cabinet en Augleterre abandonna une grande maison commerciale à laquelle il appartenait etc. MM. DeBoucherville, Ferrie, Irving, parlèrent dans le même sens, la proposition mise aux voix fut perdue par 15 voix contre 4.

LA TEMPÉRANCE.—Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, aux amis de la tempérance et surtout aux nombreuses familles du Bas-Canada,'qui ont des membres demeurant à Bytown ou dans ses environs en publiant un article, qui a paru le 22 mai dernier dans le Packet journal de cette dernière ville.

" Nous éprouvons beaucoup de satisfaction de pouvoir annoncer que les progrès de la tempérance s'étendent de jour en jour à Bytown. La plupart des canadiens français établis ici et dans les environs se sont enrolés sous la glorieuse bannière et ont prie les engagements sacrés. Il y a dans ces faits des germes de moralité et de bonheur futurs, qui promettent beaucoup. Le Révérend M. Chiniquy, le Père Mathieu du Canada, qui a écrit un excellent livre, le "Manuel de la Température" tant recommandé par la presse de Montréal, était ici dimanche dernier. Le zélé apôtre a fait un appel éloquent à ses compatriotes, qui a eu un prodigieux succès. On nous dit qu'une traduction anglaise, de son ouvrage sera bientôt publiée. Nous ne doutons pas qu'elle sera lue avac le p'as grand intérêt par tout le monde."

Nous sommes redevables à notre confrère de la Minerve pour la matière que nous publions aujourd'hui supplémentairement (la fin des débats, sur l'Adresse et les affaires Parlementaires,) pour lesquels nous lui offrons nos meilleurs remerciments.

La question de l'élection de M. Robinson pour Simcoe, doit être prise en considération par la chambre ce soir.

L'élection de Dorchester est fixée au 30 cou-

F. Lemieux écuyer, accepte la candidature et sera problablement élu par acclamation.

Les grandes questions commerciales et économiques ne tarderont pas à occuper l'attention du parlement. M. Ermatinger doit introduire mercredi prochain une série de résolutions tendant à repousser comme dangéreux les principes du free-trade et l'égalisation des droits différentiels. M. Ermatinger s'imagine que l'Angleterre va donner encore la préférence à nos produits sur ses marchés! Nous suivrons ces questions avec le plus grand intérêt. En attendant nons devons dire que M. Sherwood le chef du cabinet est un free-trader. Nous ne savons trop ce que pense là dessus M. Cayley. Mais quoiqu'en disent les protectionnistes, l'Angleterre ne changera pas pour nos beaux yeux, sa politique commerciale et économique.

LA TEMPÉRATURE. - Après les longues pluies que nous avons eu depuis 15 jours, le temps semble disposé à se remettre au beau. On craint généralement que les semences en souffrent.

Les nouvelles du Haut-Canada nous apprennent qu'il y a beaucoup de blés semés cette année, mais on craint la mouche. A l'ouest des Etats-Unis les récoltes ont la plus belle appa-

L'Echo de la Presse.—Tel est le tître d'un nouveau journal qui doit bientôt paraître à St. Michel, comté de Bellechasse district de Québec, sous la direction de M. M. Eugène l'Ecover et Cie.

Nous regrettons d'apprendre qu'hier soir en Co-mité Général le bill de M. Laurin ayant pour but d'accorder des honoraires aux avocats dans les cours des commissaires qui avait pasé sa seconde lecture après quelques débats, a été négativée. Quand vint la division plusieurs de nos membres étaient absents, il y eut 17 voix pour et 17 contre, M. MacDonald de Kingston, président du comité donna sa voix prépondérante contre-

Lord Durham, accompagné de lord Mark Kerr, voyage maintenant en Haut-Canada.

### POST-SCRIPTUM.

Parlement Provincial, vendredi, 18, juin 1847. Quatre heures P. M.—M. Scott donne avis que mardi prochain il proposerait d'adonter une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien exercer la prérogative de manière à former une administration forte et qui puisse mériter la confiance du pays.

AUX ABONNES

De la Ville et des Campagnes. Le premier semestre de l'année 1847 expire dans quelques jours. Nos abonnés de la ville voudront bien ne pas tarder à payer le montant de leurs comptes à notre collecteur ou à nos bureaux.

Nos abonnés des campagnes sont priés de se conformer également à nos conditions d'abonnement; sans cela, point de journal.

#### ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE. SOUMISSIONS POUR IMPRESSIONS.

VIS est par les présentes donné que le Comité Per-

VIS est par les présentes donne que le Comue Permanent des Impressions pour l'Assemblée Législative recevra d'ici à MERCREDI prochain à ONZE heures A. M., des SOUMISSIONS des Propriétaires d'Especiales de la Company de la Comp tablissements Typographiques en cette ville pour IM-PRESSIONS et RELIURES dans les formes suivan-

FORMES DES SOUMISSIONS

POUR LES IMPRESSIONS DE TOUS LES JOURS. Composition par 1000: Ems. anglais fran. Tirage par Token de 250 dito.

Impressions sur du papier Crown simple. dito dito. IMPRESSION DU JOURNAL ET DE

L'APPENDICE. Anglais. Fran. Composition pour 1000 Ems. jrn. app. jrn. app. Tirage par Token de 250 dito dito dito dito.

Tirage par Token de Z--Impressions sur du papier dito dito dito dito. RELIURES.

Par vol n'excédant pas 600 pages, demi reliures, avec Titres, dos en marocains et coins idem. Nota.-L'Impression du Journal et Appendice à être commencée immédiatement.

ALFRED PATRICK, Greifier des Comités.

Chambre du Comité, Assemblée Législative. §

ÉTABLISSEMENT DE FERRONNERIE

CANADIEN. ENSEIGNE de la CHARRUE DOREE.

### No. 91,

Cois des rues St. Paul et St. Denis MAISON DE M. FLEURY ST. JEAN.

E Soussigné a reçu par les derniers arrivages un assort ment complet et général de toute espèce d'articles, en fait de ferronnerie, quincaillerie etc., etc. -AUSSI.-

Huiles, Vitres, Peintures, etc., etc., etc., auquel il in-vite l'attention des marchands de la campagne, de ses amis et du public en général.

JANVIER H. TERROUX.

18 juin, 1847.

#### SITUATION DEMANDÉE.

N jeune homme d'une famille respectable, qui a fait un cours d'étude, désirerait se placer dans une campagne de Montréal, pour y tenir une école modèle. Les meilleurs documens seront fournis en tems et lieux. Le français, le latin, le grec, l'anglais, la tenue des livres, la musique vocale et instrumentale, feraient les principaux fondemens de l'école. Un cours régulier sur la botunique serait offert, si le lieu présentait quelqu'avactage à cette science.— Pour plus amples informations s'adresser à M. l'éditeur de la Reuue Canadienne à Montréal, rue St. Vincent, No. 15, franc de port. 18 juin, 1847.

# LIVRES NOUVEAUX

AINTENANT en vente, à Librairie des sous-signés, uno collection considérable de livres, propres à être donnés EN PRIX où former le fond d'une BIBLIOTHEQUE DE PAROISSE, parmi lesquels se trouve les ouvrages suivans:

Bibliothèque de la Jeunesse Chrétienne, in 80., 35 vol. dans la collection do do in 12, 70 vol. dans la collection dо Do ďο in 18, 100 vol. dans la collection des Ecoles Chrétiennes in 12.53 vol. dans la collectirn

Do des petits enfans 320. 30 vol. dans la collection Do des enfans pieux 320, 50 do Do de l'eufance chrétienne 50 do Chaque volvme se vend séparément,

-AUSSI.-Un assortiment très varié de livres de prières avec reliure ordinaire de 4s a ê0s la douzaine, do do avec

riche reliure et tranche derée de 18s. à 75s. la douzaine, —DE PLUS.—
Une collection de livres de littérature, droit, médecine,

etc., etc., etc. reçus par les premiers vaisseaux du prin-E. R. FABRE & CIE.

Librairie Canadienne Rue St, Vincent, No. 3. 5 18 juin, 1847.

MAGASIN CANADIEN

#### DE FERONNERIE.

E Soussigné reçoit à présent par différents vaisseaux de Liverpool, Ann, Britannia, Montezuma, Chapman, Aqua Marine, etc. etc.

Fer anglais assorti, Banke Best Feuilliard,

18 juin.

Boîtes de Boues, Bêches Pelles &c. &c. De plus, un assortiment de Quincaillerie et Cotelleric. Les Marchands de la compagne tronveront de l'avantage à venir examiner son assortiment vû qu'il a expressement été importé pour le commerce du Bos-Canada.

A vendre à des conditions faches.

W. F. LESTE, ( No. 81 Rue St. Paul, et " 70 Coin de la Place Jacques Cartier.

#### ROMUALD TRUDEAU, APOTHICAIRE.

A transporté sa Pharmacie du No. 106, rue St. Pau nu No. 111, au coin de la rue St. Jean-Baptiste. -18 ma

### ECOLE DE MEDECINE

ET DE CHIRURGIE DE MONTREAL. 'ECOLE de Médecine et de Chirurgie de Montréal donne avis que les chaires de " Médecine Légale "

et de "Principe de Médecine" seront mises au concours le 4 AOUT prochain, à 11 heures A.M. Le Concours aura lieu dans Plustitution rue St. URBAIN.

Les applications doivent être faites au Secrétaire. DR. SUTHERLAND.

11 juin, 1847.

N SECOND CONCOURS, au même lieu, à la même heure, aura lieu le 16me AOUT afin d'élire des professeurs d'Anatomie et de matière médicale.

#### BATISSE DE PRESBYTERE.

ES syndics élus, pour la construction d'un PRES-BYPERE, et ses dépendances à la Pointe-Claire, donnent avis qu'ils recevront jusqu'au 18 JUIN courant, des propositions à ce sujet.
Les personnes désirant entreprendre, pourront prendre

communication du plan et du dévis des ouvrages en l'étude de M. VALOIS, Notaire du lieu.
Pointe-Claire, 7 Juin, 1847.
3i.

# BBASSERIE PIBEOA.

ES Soussignés étant obligés de se tenir sourent à leurs voutes du pied du courant où se trouve leur bière d'été, informent respectueusement les personnes qui désirent leur transmettre des ordres, qu'elles doivent les filer au Bureau de Poste où leurs vendeurs passent régu-

fler au Bureau de 1938. lièrement tous les jours. PIGEON, DORAY et SAUVAGEAU. 3i. Montréal, 5 Juin, 1847.

### AVIS.

ES CENSITAIRES de l'Ile de Montréal, de St. Sulpice et du Lac des Deux Montagnes sont aver-

tis, 1°. Que le délai de sept années accordé par l'Ordonnance 3e. Vict. ch. XXX (8 juin 1840) pour le payement des arrérages de LODS ET VENTES étant expiré le 8 courant, les dits Lods et Ventes sont maintenant exigibles.

Que les taux de Commutation fixés par la dite Ordonnance pour les sept années à courir depuis le 8 juin 1847 au 8 juin 1854, seront comme suit : Au lieu d'un Vingtième..... UN DIXHUITIEME.

d'un Scizième...... UN QUATORZIÈME. d'un Douzième..... UN DIXIEME Aucun Censitaire ne peut demander la Commuta-

tion avant d'avoir liquidé les arrérages sur les terrains Toute commutation qui no s'élève pas à £100, est payable comptant; celle montant à £100 et au-dessus, eut, à la volonté du Censitaire, rester sur le terrain, à

rente foncière rachetable. Tout nouvel acquéreur qui se présentera pour com-muer dans les 20 jours après son acquisition, obtiendra remise de ses propres lods, en payant comptant le mon-tant de la commutation; muis le terme de 20 jours est de rigueur, et ceux qui négligeront de se présenter dans ce temps, auront, en sus de la commutation, à payer les lods

JOSEPH COMTE, Ptre.

Montréal, 9 juin 1847.

### EAUX DE SOURCES DE VARENNES.

E soussigné avertit le public qu'il a été nommé AGENT pour cette ville, pour la vente des eaux salutaires des SOURCES DE VARENNES. Ceux qui désirent s'en procurer voudront bien s'adresser au No. 63 rue St. Paul, vis-a-vis le marché Bonsecsurs. Wm. McDONALD.

FETE NATIONALE.

#### GRANDE SOIREE PUBLIQUE DONNÉE PAR

L'INSTITUT CANADIEN.

SOUS LE PATRONAGE DE MESDAMES LAFONTAINE, ERMATINGEB, JEUDI, LE 24 JUIN COURANT

JOUR DE LA ST. JEAN-BAPTISTE. DANS UNE DES GRANDES SALLES DU

# MARCHE BONSEGOURS,

Qui sera pour l'occasion illuminée par le Gaz. Les Dames prendront le Fauteuil à 84 h. P.M.

La danse commencera à 9 heures P.M. Les Rafraichissements seront fournis par M. TONNET.

Deux corps de musique seront employés pendant tout la soirée.

PRIX DES CARTES DADMISSION: Pour un membre de l'Institut seul ou avec une dame, 7s. 6d. et 2s. 6d. pour chaque autre dame.

Poqr un monsieur non membre de l'Institut, 7s. 6d. et 2s. 6d. pour chaque dame. On peut se procurer des cartes chez Messrs. FABRE

& CIE., DR. TRUDEL, MMEST. JULIEN, TON-NET, Messrs. GALARNEAU & ROY, à PHOTEL DONEGANA et au Bureau de M. CHS. E. BELLE, Notaire, rue St. Paul. Les membres de l'Institut devront se pourvoir de leurs

cartes d'admission le plus tôt possible, en s'adressant à Mr. O. P. W. DORION, au Bureau de Messrs. CHER-RIER & DORION, No. 22, rue St. Vincent. 11 juin, 1847.

### EN VENTE

#### A LA LIBRAIRIE CANADIENNE D'E. R. FABRE & CHE.

D'ANATOMIE CHIRURGICALE, EN CUIR REPOUSSÉ.

Publice par M.M. les Drs. Carteaux et Chaillon. CETTE TETE est peinte d'après nature avec beau-coup de soin et fixée sur une planchette legore, etc. PRIX, £3.

Rue St. Vincent, no. 3, }

UELQUES monlos soulement de fromage de Fina A vendre par

4 juin, 1817.

E. R. FA3RE & CIE.

Rue Côté, derrière la banque de montiéal,

M. GUILBAULT, à l'honneur d'an noncer aux amateurs de Belle plantes qu'il vient d'arriver d'une excursion dans le sud et qu'il a rapporté avec lui une dans le sud et qu'il a rapporté avec lui une quantité de plantes les plus râres, ce qui avec la collection qu'il possedait et ce qu'il reçoit en ce moment d'Europe, forme la collection, la plus étendue, qui ait été offerte en canada. Il invite les dames et messieurs à venir la visiter, afin de juger de l'étendue de la collection; on peut voir à l'établisement des espèces de plantes, qu'on ne voit pas dans les états, et même bien râres en Europe, venant des Indes et du Cap de Bonne-Espérance parmi lesquelles il v a des

et du Cap de Bonne-Espérance parmi lesquelles il y a des plantes qui ont couté plus de \$50 chaque, M.G. n'à rien épargné afin d'avoir en Canada une collection qui rivalise avec celle de nos voisins. Il espère que le public saura l'apprécier.

On ne paye rien pour voir. 13 oct.

ARRANGEMENTS POUR 1847.



TERA, pendant la saison, DEUX VOYAGES par semaine réguliers entre CHAMBLY et MONT-REAL, touchant aux places suivantes sur sa route,

PLACES DE DÉPARTS.

	DESTRICTS.				
DE MONTRÉAL,	DE CHAMBLY,				
Tous les mardis et Vendre dis, à 4 heures P. M., Touchera à Verchères, à 6 heures P. M.	Tous les Lundis et Jeu- dis, à 6 heures A. M., Touchera à				
Sorel, 84 "	St. Mathias, à 61 hrs "Belœil, 7 "				
St. Ours, 104 " "	St. Charles 8 " "				
St. Denis, 5 "A. M.	St. Denis, 9 " "				
St. Charles, 6 " "	St. Ours, 10 "				
Belœil, 7½ " "	Sorel, 11 " "				
St. Mathias, 81 " "	Verchères, 2 hrs.P.M.				
Chambly, 9 " "	Montréal, 6 "				

Fret et Passage, s'adresser au Capitaine, à

AGENTS: Sorel	ord.	
St. Charles J. L. HEBERT.	AGENTS:	
18 mai.	Sorel	BERT.

### BANQUE D'EPARGNES

DE LA

CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL **->** 

PATRON:

Mongr. l'Evêque Cotholique de Montréal.

Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président. Francis Hincks, A. LaRocque, V. Président H. Mulbolland, John E. Mills. L. H. Holton, John Tuly, Damase Masson, Jacob DeWitt, Joseph Bourret, P. Beaubien, Joseph Grenier, L. T. Drummond. Nelson Davis.

A VIS est par les présentes donné que cette institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépots. Les Depors sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requerrant l'attention du Bureau doivent être enanaires requerrant l'attention du Bureau doivent être en-voyées les Jeudis ou Vendredis, vû que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigenient, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents, au Bureau de la Banque.

> JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Banque d'Épargnes de la Cité et du District, Nº 46 grande rue St. Jacques, à côté de l'Ottawa Hôtel.

Montréal, 7 mai, 1847.

EXTRAIT. ONTANT dû aux dépositaires le 31 mars 1847,....£29350 3 9 30 avril.

Montant déposé ce mois...£8903 6 do retiré do .... 3214 10 8

Augmentation depuis le 31 mars,....£ 5688 15 4 Balance du aux dépositaires ce jour,....£35038 19 1

Par ordre du Bureau JOHN COLLINS, Bureau de la Banque d'Epargnes de la Cité et du District, no. 46, Grande rue St. Jacques,

pres de l'Ottawa Hotel. 7 mai.

IMPRIMERIE

#### REVUE CANADIENNE.

On exécute à ce bureau toutes sortes d'ouvrages, sous le plus court délai, à des prix réduits. Au désir des personnes, les impressions sont faites en Encre de couleurs, en Or et en Bronze.

#### BANQUE DU PEUPLE.

AVIS.

ES ACTIONNAIRES de cette Institution sont par les présentes notifiés que les NEUVIEME et DIXIEME VERSEMNTS de DIX pour CENT dûs sur le capital de cette Banque, ont été demandée et sont pay-C'est-à-dire,

Le 9e versement, où après le 1r Juillet prechain. Le 10 versement, le ou après le 11 Septembre prochain.
Par ordre

B. H. LEMOINE, 28 mai.

J. P. Leprohon, Avocat, A ETABLIE SON BUREAU,

RUE ST VINCENT, No. 8-Octobre

BIJOUTERIE NOUVELLE. Nº 80.

VIS A VIS LA PLACE JACQUES CARTIER,

VIS A VIS LA PLACE JACQUES CARTIER,
L'HONNEUR d'informer ses amis et le public qu'il vient de recevoir par les arrivages du printemps un assortiment considérable d'articles de BIJOUTERIE NOUVELLE et du dernier goût parmi lesquels et les suivants:

MONTIBES INT HOIBLOGERIUE.

Montres de dames émaillées en or, couvertes.

Do do do double boëte.

Montres de messieurs en or couvertes et double boëte, Lever et Lepine.

Montres d'argent levier à ancre, échapement à cylindre et vertical.

Horloges de fantaisie montées sur porcelaine et en or avec vases et fleurs.

Meilleures Horloges anglaises à ressort et Horloges pour bureaux.

Horloges à ressorts américaines et de Bureaux. Horloges à ressorts américaines et de Bureaux. Horloges américaines de huit jours et de 24 heures.

TPENDANTS OU BOUCLES D'OREILLES DU DER-NIER GOUT,

K

 $\mathcal{G}$ 

EPINGLETTES, EPINGLES BAGUES DE PIERRES

NIER GOUT,

Epingles pour messieurs, Loquets, Cœurs et Croix en or, Ornements de cou, Chaines d'or, Chaines-Gardes, Cachets pour montres, Chaines d'acier, en sautoir dito, à Braguette, Rubans à la Louis-Philippe avec ornements en or et acier, Chaines et Clefs à Montres, d'argent et d'or anglaises et françaises, Boutons d'or et émaillés pour chemises, Anneaux de mariage et tous autres articles de bijouterie importés. Colliers de jais, Lunettes montées en or ou en argent et en argent platé, Lorgnette simple et double montées en or ou en or platé, en acier, en écaille, Verres et Lunettes de spectacle de toutes sortes avec boîtes etc., Tabatières en argent, Cuillers et Fourchettes d'argent toutes faites ou faites sur commande, Huiliers platés, Porte-Carafes, Couverts de plats et toutes espèces d'articles de table. Chandeliers, Cabarets, Mouchettes et Coupes d'argent et platées, Gobelets pour enfants, Cuillers et Fourchettes platées en argent d'Allemagne, Couteaux et Fourchettes d'acier, Couteaux à manches blancs d'ivoire, à la douzaine, dito à manche d'écaille ou de bois, Canifs et Ciseaux, Rasoirs de la meilleure qualité, straps à Rasoirs, Savon et Brosses à barbe. Fusils de chasse à un et deux coups, Pistolets à cylindre, etc. etc. Flasques à poudre, ceintures à plomb et une variété de caps à percussion.

W. GRAND ASSORTIMENT D'OBJETS D'ART ET DE FANTAISIE,

Ecritoires, Boîtes à ouvrages pour dames, boîtes de toilette pour messieurs, boîtes à montures d'écailles, boîtes et secrétaires de bois rose, Thermomètres, Pots pour l'eau chaude couverts, Compas de poehes,

UNE GRANDE VARIÉTÉ DE PARFUMERIES FRANÇAISES, PANIERS FRAN-CAIS ET AMÉRICAINS, ETC., ETC. Montréal, 8 juin, 1847.

ES PROPRIETAIRES des Sources de Varennes ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public ES PROPRIETAIRES des Sources de varennes ont monneur d'annonce à leur du qu'ils viennent d'ouvrir leur Hôtel pour recevoir les visiteurs duraut la belle saison. Vû le patronage qu'on leur a donné l'an dernier, ils ont pu faire

à là maison et dépendances. Ils se flattent que leurs efforts pour rendre le séjour aux EAUX agréable aux visiteurs seront récompensés, et que ceux qui les honoreront de leur visite seront satisfaits. Leur charges seront raisonnables, c'est-à-dire \$1 par jour; \$6 par semaine. La table sera fournie avec tout ce que les marchés de Montréal pourront offrir de mieux. Quant aux bienfaits que les invalides et les malades payant rations de l'apage des caux ils sont assez connus qu'il est invalle l'apparent. les malades peuvent retirer de l'usage des eaux, ils sont assez connus qu'il est inutile d'en parler. Varennes, 1er juin, 1847.

### IMPORTATION DU PRINTEMP MARCHANDISES NOUVELLES. ALEXANDER SIMPSON,

NNONCE respectueusement aux dames et au public de Montréal, l'arrivée par l'Erromanga, de A partie d'un des plus beaux et des plus considérables assortiments de CHALES qui ait jamais été importé en cette Province, dont le plus grand nombre sora offert au prix des manufacturier.

Une grande variété d'étoffes fashionables pour HABILLEMENTS DE DAMES. 500 Collets et Chemissettes du plus beau travail à l'aiguille, des plus nouveaux patrons

A MOITIE PRIX.

Chapeaux, Rubans, Fleurs, Gants, Bas, Dentelles etc. etc., TOUT NOUVEAUX.

Les marchands sont invités à examiner différents lots de Châles, que pour le genre et le bon marché se rencontreront rarement sur ces marché. Les modistes peuvent s'approvisionner de petites quantités de toutes espèces de marchandises aux prix

UN SEUL PRIX DEMANDE. No. 1751, rue Notre-Dame, l'Ancienne Banque d'Epargne.

No. 124, RUE NOTRE-DAME,

(VIS-A-VIS L'EGLISE ANGLAISE.)

NFORMENT respectueusement leurs nombreuses pratiques et le public en général, qu'ils viennent 🚍 💂 de recevoir leur assortiment général de marchandises du printemps, parmi lesquelles se trouvent le 🚝 📥

meilleur choix de

CHAPEAUX DE PAILLE ET DE FANTAISIE,
pour Dames, qui ne laisse rien à désirer de mieux, lavec belles fleurs françaises de tous genres, gants partons de Robe d'une étoffe et gout nouveau, Châles cashmere et satin, étoffe à pantalon et et veste, etc.—Aussi,

ET FEITLE PEARLE.

Montréal, 24 mai 1847.

A VENDRE.

1er juin 1847.

3000 COTÉS de Cuir à Semelle de St. Pie et Glasgow. 1000 Idem idem Peaux fraiches, (Slaughter.) 800 Idem idem meilleur Cuir à Harnais.

Doz. Peauz, Veau français, reçues par le Sophis Moffatt. Vache cirée, Kip, et Vache fendue, Peaux de Veau d'Angleterre, d'Irlande et des Etats-

Cuirs à patente de toutes sortes. Doublures, Bordures et Bazannes idem. Cuir à Selle et à Bride, Peaux de Cochon.

-AUSSI-Un assortiment général de Carnitures de toute espece pour les Selliers, Vernis, etc. J. PRATT & CIE.

Montréal, 31 mai 1847.

RUE SAINT-JOSEPH.

VIENT d'ouvrir un Magasin dans la rue St. Joseph, PRES DE L'EGLISE PAROISSIALE. Il aura tou-jours en main, toutes sortes de Livres d'Ecoles, de Prières et de Piété, des Jouets pour les ensants, etc. Il se chargera de tout ordres et commissions de libraire pour 11 mai 1847.

> DR. MACDONNELL, A Déménagé de la rue Craig,

Au No. 31 Grande Rue Saint Jacques.

A GRAND MARCHÉ!

SONT OFFERTES EN VENTE AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT TOUTES LES

MARCHANDISES SECHES Dans le magasin ci-devant occupé par

MR. A. HAMILTON, No. 143, rue Notre-Dame.

WM. MALSBURG.

14 mai, 1847.

MARCHANDISES NOUVELLES. Arrivages du Printemps

Le Soussigné reçcit par les Vaisseaux Mahaica, Caledonia, Albion, Erromanga, Britannia, Cœur de Lion, Anne, Aqua Marina, John Bull, Flora Muir, Great Britain, Montezuma, Cambria et Ottawa, un assorti ment Général en Soiries, Cotonnages, Lainages, Toiesl, &c, &c.

JEAN BRUNEAU. ( No. 140 Rue notre Dame. No. 7 Rue St. Joseph.

Montréal 17 Ma 1847.

20 mai.

AUX ENTREPRENEURS. ES Personnes qui voudront entreprendre la construction d'un MOULIN à FARINE, dans la paroisse de St-Césaire, Seigneurie Debartzch, voudront bien s'adresser pour papales des prepagaments en la construction de la constructio s'adresser pour prendre des arrangements au bureau Sei-

E. S. DE ROTTERMUND. 21 mai.

PARTS a vendre dans le Steamboat RICHE-LIEU. S'adresser à A. & L. ST. LOIS.

A L'ENSEIGNE DU CASTOR.

No. 122, RUE ST. PAUL.



No. 122,

RUE ST. PAUL Hardes Faites, Marchandises Seches, &c.

MONTREAL. A L'HONNEUR de prévenir le public qu'il vient d'ouvrir à l'endroit indiqué un vaste Magasin de lui des Effets et des Hardes à 15 pour 100 meilleur marché que partout ailleurs; ses prix étant extrêmement réduits. EP On trouvera au No. 122 coin des Rues St. Paul et St. Gabriel, en toutes saisons, un assortiment et un choix considérables de vétements confectionnés avec les plus grands soins, avec d'excellente et à la portée de toutes les fortunes.—AVIS AUX AMATEURS DU BON MARCHE.

500 Surtouts, Frocks, de drap noir et couleurs 200 Gilets Do. 800 Habits de Tweed gris 200 Do. Gold mixed 500 Vestes Do. de différents patrons 200 Do. de Satin noir 200 Do. Velours de soie noire et couleurs 800 Culottes de Drille gris et barré 200 Do. Bouragan gris et blanc	\$ 22 12 9 0 0 0 0	D 6 6 6 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	s 25 14 11 22 3 8 10	D 0 0 3 6 6 0 0 6 6	à à à à à à à	\$ 35 16 12 27 4 11 15		
150 Gilets de Drill blanc	0	0	4	6	ààà	6	,	
150 paires de Culottes de Drap bleu et noir 150 Do. Do. de Casimere	0	0	11 10	3	a à à	4 13 14	(	
400 Habits et Surtouts à la D'Orsay pour l'été 200 Habits de chasse de toutes sortes de patrons	0	$_{0}^{0}$ .	15 12	9 6	à à	26 20	(	

### HABILLEMENTS FAITS SUR MESURES.

	are meached.				
Habit de Drap superfin, (Dress Coat) pour Morsieur de Do.  Do. Dor Frock Do.  Pantalons de beau Drap fin Do. Doeskin et Casimere Vestes de Soie, Satin' etc.  Habits pour Deuil faits à ordre dans le plus court delai.	s 30 25 15 12 10	D 0 0 0 6 0	à à à à	\$ 50 40 25 20	0 0 0 0

M. LOUIS PLAMONDON ayant à son service des Tailleurs habiles sera toujours au courant des modes nouvelles, les ou vrages sont garantis. Habillements d'enfants de toutes grandeurs et qualités de 10s. à 20s.
M. L. P. reçoit par les premiers arrivages, un grand assortiment d'Effets et de Marchandises Sèches de toutes sortes, Draps, Soieries, Casimeers, Doeskins, Satins, Gants, Toiles, Cols, Cravates, Chapeaux, Casquettes, &c.

AP EDUR ADD MAILLEUR MARCHE

POINT DE SECOND PRIX.

**20**3 RUE NOTRE-DAME. MARCHANDISES NOUVELLES. RUE NOTRE-DAME.

(Partie Ouest.) Premiere Importation d la Saison.

J. B. BROWN annonce respectueusement aux Dames de Montréal, qu'il vient de ortiment de MARCHANDISES d'ETE d'un choix le plus nouveau et le plus à la mode, de CONSISTANT

MARCHANDISES DE PARIS,
MOUSSELINE de LAINE française,
CHALES de Barège de Satin rayé,
RUBANS pour Chapeaux,—GANTS de la meilleur manufacture de Paris,—
d'une grande variété,—DENTELLES,—FRANPE,—BOUTONS,—etc. etc.

5,000 PIECES # TAPISSBRIBS, de toutes conleurs et d'un. A vendre à bon marché au No. 122, Coin des Rues St. Paul et St. Gabriel.-

Ls. PLAMONDON. 165. RUE CRAIG. TAPIS A L'HULE.

GRANDE VARIETE DE PATRONS ET DE COULEURS.

ANCIEN Etablissement )

Une porte au Nord de la Place d'Armes, Rue Notre-Dume.

EÇU par les derniers arrivages d'Automne, par le Great Britain et le Lady Seaton et attendu de jour en jour par le Great Britain et le John Bull un magnifique assortiment de CHAPEAUX DE SOIE, SATIN, VE-LOURS ET DE CASTOR, à vendre par le Soussigné à ses bas prix ordinaires, à l'ancien établissement de Chapellerie de Londres, une porte au nord de la Place d'Armes, rue Notre-Daine.

ANDREW HAYES. A. & T. LESPERANCE,

**(** PLACE JACQUES CARTIER

Porte voisine de M. L. P. Boivin, Orfevre, Bijoutier,

JIENNENT de recevoir une partie de leurs MARCHANDISES du PRINTEMPS, consistant en Draps fins et superfins. Casimirs,, Soiries, Subans, Toiles, Lainages et Catonades en grandes variétés.

FRANÇAIS et ANGLAIS des goûts les plus récents. Ils ont toujours en main une collection de HARDES FAITES de toutes espèces, par les meilleurs tailleurs et de matériaux garantis. Ils censectionneront aussi les hardes à ordre pour lesquels ils gardent

A. & T. L., saisissent cette occasion pour remercier leurs amis et le public del'encouragement qu'ils ont reçu d'eux, et ils espèrent par leur assiduité aux affaires et la supériorité de leurs articles mériter une continuation des mêmes

débarquer du steamboat de ce matia, un assortiment complet de CHAPFAUX DE PARIS à la dernière mode, veuus par la voie de Li-

# verpool par le Charles Jones maintenant à Québec.—24 mai.

Seront maintenant ouverts tous les jours au public, depuis 5 heures A. M. à 10 heures P. M.—Chaque Bain TRENTE SOUS. Montréal, 30 Avril, 1847. GEO. GARTH.

# DEPARTEMENTS DES HARDES FAITES